



Etat de Vaud

Compte rendu
du Conseil d'Etat

1976

Département de l'instruction publique et des cultes

Généralités

Motions en suspens

Les motions :

Jean-Elie Nicod et consorts (3 décembre 1963) demandant au Conseil d'Etat de prévoir certaines mesures pour encourager l'éducation des adultes.

Erica Carrard et consorts (30 août 1965) sur la possibilité de subventionner la construction de locaux paroissiaux.

Jean-Jacques Cevey et consorts (11 mai 1970) demandant une aide en faveur des associations privées ou semi-publiques qui mettent sur pied des manifestations artistiques et culturelles.

Liliane Favre et consorts (21 février 1972) concernant le Fonds cantonal des arts et des lettres.

Armand Barman et consorts (19 novembre 1973) demandant la création d'une commission du Musée cantonal des beaux-arts destinée à animer la vie artistique du canton.

Anne-Catherine Menétrey et consorts (26 novembre 1973) concernant la formation continue des adultes.

Ces six motions relèvent de la politique culturelle du Conseil d'Etat ; elles font l'objet d'une étude conjointe confiée au délégué à la protection des biens culturels. Cette étude a débouché sur un projet de loi soumis à une commission extra-parlementaire sur le point d'achever ses travaux.

Jean-Pierre Clavel et consorts (18 décembre 1967) demandant la modification des articles 128 et 129 de la loi sur l'instruction publique primaire.

John Debluë et consorts (23 février 1972) demandant la modification de la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire (regroupements scolaires).

Ces deux motions se rapportent au domicile des enseignants. Des consultations ont été entreprises. Le rapport du Conseil d'Etat, avec les modifications législatives correspondantes, sera soumis au Grand Conseil en mai 1977.

Claude Perey et consorts (18 novembre 1968) demandant la création de collèges secondaires intercommunaux.

Gabrielle Ethenoz et consorts (19 novembre 1960) demandant la modification de l'article 4 ter de la loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire.

Un groupe de travail composé de représentants des Départements de l'instruction publique et des cultes et des finances, et de l'Union des communes vaudoises, a entrepris l'étude des problèmes soulevés par ces deux motions qui mettent en cause la répartition des charges financières entre l'Etat et les communes. La complexité des problèmes est telle que le Grand Conseil ne sera saisi d'un projet de loi qu'en 1978.

Anne-Catherine Menétrey et consorts (7 mai 1968) concernant les professions parascolaires.

Christian Ogay et consorts (8 décembre 1970) concernant la rémunération du personnel social en milieu scolaire.

Un groupe de travail interdépartemental a été constitué. (Départements de l'instruction publique et des cultes, de l'intérieur et de la santé publique et de la prévoyance sociale et des assurances). Un rapport pourra être présenté au Grand Conseil fin 1977 ou début 1978.

Suzanne Bercher (septembre 1976) : Meilleure collaboration entre l'Université de Lausanne et l'EPFL.

La réponse à cette motion sera probablement intégrée dans l'exposé des motifs et projet de loi sur l'Université.

J. Terrapon (septembre 1976) et P. Aguet (31 août 1976) : Harmonisation des dates des vacances scolaires.

Ces deux motions font l'objet d'une étude conjointe des services intéressés. La réponse sera présentée en mai 1978 au Grand Conseil.

A. Gardiol (13 décembre 1976) : Pour un nouvel enseignement du chant et de la musique.

Cette motion est étudiée conjointement au projet de réorganisation des études au gymnase. La réponse sera présentée vraisemblablement à la session de septembre 1977 du Grand Conseil.

Direction du département

Le chef du département a présidé neuf séances d'un jour et demi à deux jours chacune, réunissant les chefs des différents services et leurs collaborateurs.

La conférence des chefs de services, sous la présidence habituelle du secrétaire général, a tenu 33 séances.

Modifications organiques :

Le 21 mai 1976, le Conseil d'Etat a approuvé une modification organique du département, instituant un Service de la formation et de la recherche pédagogiques, dont dépendent notamment les établissements de formation de maîtres, le Centre de perfectionnement, l'Office de l'éducation physique de la jeunesse, le Centre vaudois de recherches pédagogiques.

La mission d'état-major du département, confiée au secrétariat général, a été confirmée et précisée. On y a créé notamment une section des affaires financières et administratives, et une section des moyens de communication et de l'information.

Conférences intercantionales

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

11 mars 1976 à Berne, CDIP suisse

14 mai 1976 à Berne, CDIP suisse

28-29 octobre 1976 à Stans, CDIP suisse (assemblée ordinaire)

Le chef du département y a pris part, ainsi qu'aux séances de

— la Conférence universitaire suisse (CUS),

— la Conférence universitaire romande (CUR), qu'il préside.

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Présidée par le chef du département, elle a tenu six séances. Celles-ci sont précédées de celles d'une conférence des secrétaires généraux des départements, qui les préparent.

Objets essentiels : coordination romande, notamment succession de M. J. Cavardat, délégué à la coordination ; - langue II - ; Ecole IV scolaire ; Office romand des délégués et du matériel scolaires ; Salon de l'enfance et des jeunes (KID 77) ; succession de M. S. Rollor à la direction de l'IRDP ; CIRCE ; drogue ; marché de l'emploi, etc.

Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

Considérations générales

Coordination universitaire sur le plan suisse

Au 1^{er} janvier, la Conférence universitaire suisse (CUS) est entrée dans sa huitième année d'existence et d'activité, et cela conformément aux dispositions légales de la loi fédérale sur l'aide aux universités.

L'activité de la CUS s'est portée principalement sur les deux points suivants :

Accès aux études médicales

- Examen des mesures préparatoires en vue de la rentrée universitaire 1976/1977 afin de limiter l'accès aux études médicales.
- Transfert des étudiants de 1^{re} année de la Suisse alémanique en Suisse romande et plus particulièrement à l'Université de Lausanne, qui dispose de places en suffisance au Collège propédeutique.
- Examen d'un important rapport DEMOMED, réalisé par la CUS en collaboration avec l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud. Cette étude abordé d'une façon approfondie la démographie médicale en Suisse. Elle donne une analyse prospective sur la santé publique dans notre pays en procédant à des comparaisons sur l'évolution de la situation entre 1900 et 1974 pour arriver à ce qu'elle sera en l'an 2000.

Nouvelle loi sur l'aide fédérale aux hautes écoles et à la recherche (LAHER)

- Dans le cadre d'une consultation fédérale, prise de position de la Conférence universitaire suisse sur un avant-projet de nouvelle loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche établi par le Département fédéral de l'intérieur.
- Cette nouvelle loi devrait déployer ses effets dès le 1^{er} janvier 1978. Elle est actuellement à l'examen devant les Chambres fédérales. On est loin, cependant, de toucher au but. Il faut constater que l'obstacle principal est d'ordre financier et que malgré les dispositions prévues dans le nouveau projet, les cantons universitaires continuent à fournir le plus gros de l'effort financier pour l'enseignement supérieur. C'est la raison pour laquelle ils n'entendent pas abandonner leur responsabilité quant aux options fondamentales de la politique universitaire.

La coordination sur le plan romand

La *Conférence universitaire romande*, présidée par le conseiller d'Etat R. Junod, a examiné, puis adopté une convention relative à la collaboration de l'Hôpital cantonal de Fribourg à l'enseignement clinique des Facultés de médecine de Lausanne et de Genève. Elle a adopté également une convention relative à la coordination des enseignements dans le domaine social, ainsi que des recommandations sur les conditions d'accès à l'Université.

La *Commission permanente de coordination des universités romandes*, quant à elle, s'est préoccupée de la situation des collaborateurs scientifiques de l'enseignement, et a poursuivi la mise sur pied d'enseignements de 3^e cycle, en particulier en gestion d'entreprise, et ceci en collaboration avec l'IMEDE.

Autres considérations

Subventions fédérales

Pour ce qui concerne le Département de l'instruction publique et des cultes, le canton de Vaud a reçu les subventions fédérales suivantes :

1. Subventions pour l'exploitation de l'Université :	
Solde de l'année 1975 (subvention de base)	Fr. 4 759 928.—
Compte pour l'année 1976 (subvention de base)	13 565 900.—
Total	Fr. 18 325 828.—

2. Subventions pour les investissements universitaires :	
BUD	Fr. 15 289 799.—
CHUV	14 201 471.—
Autres travaux	2 573 600.—
Calculatrice électronique	150 500.—
Subvention pour 1969 à 1976 pour acquisition de matériel et loyers	600 332.—
Total	Fr. 32 815 702.—
3. Autres subventions :	
Bourses d'études	Fr. 2 321 768.—
Protection des biens culturels	11 330.—
Ecole des beaux-arts et d'art appliqué (pour 1975)	82 196.—
Total	Fr. 2 415 294.—
Total général	Fr. 53 556 824.—

Nouvelle loi sur l'Université de Lausanne

Un nouvel avant-projet de loi (le quatrième) sur l'Université de Lausanne a été mis au point. Le Conseil d'Etat, après en avoir pris connaissance, a chargé le Département de l'instruction publique et des cultes d'entreprendre une large consultation auprès de tous les milieux intéressés, qu'ils soient universitaires, politiques, économiques, etc.

Cette consultation touchant plus de 50 institutions a été lancée le 20 octobre et elle se terminera le 20 janvier 1977. Les divers départements ont également été invités à donner leur avis.

Si la planification envisagée peut être maintenue, il est prévu de soumettre cet objet au Grand Conseil cette année encore.

Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Personnel administratif	7	2
Bureau de construction de l'Université de Dorigny	8	2
Fondation Maison pour étudiants	17	2
Office de protection des biens culturels	—	3
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6	1
Bibliothèque cantonale et universitaire	48	64
Archives cantonales vaudoises	7	3
Musée cantonal des beaux-arts	11	2
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	3	1
Musée romain d'Avenches	3	1
Cabinet des médailles	—	1
Musée et jardins botaniques	8	2
Musée géologique	4	1
Musée zoologique	7	3
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	5	25
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud	235 *	—
Paroisses catholiques du district d'Echallens	6	—
Eglise catholique	120 **	—
Totaux	495	113
	608	

Pour l'effectif du personnel à l'Université, voir sous « Université - Direction administrative ».

* Personnel à la charge de l'Etat.

** Loi du 16 février 1970.

Activité**Activités culturelles***Projet de loi*

Un avant-projet de loi sur les activités culturelles et l'éducation des adultes a été soumis à l'examen d'une commission extra-parlementaire placée sous la présidence de M^e Michel Pittet. Cette commission, composée de vingt-huit membres représentant les divers milieux intéressés par ces questions, a siégé six fois durant cette année. Elle est sur le point d'achever ses travaux.

Fonds cantonal des arts et des lettres

La commission consultative de ce Fonds a tenu trois séances plénières au cours desquelles elle a examiné trente-quatre demandes de subventions. Sur son préavis, le département a donné suite à vingt-sept d'entre elles et accordé ses subsides pour un montant total de 174 200 francs.

Le département a pris acte, avec remerciements, d'un don de 40 000 francs de la Société vaudoise d'entraide sociale (Loterie romande) en faveur du Fonds cantonal des arts et des lettres.

Des représentants de ce même Fonds ont été régulièrement associés aux travaux des commissions de décoration des bâtiments publics.

Office de protection des biens culturels

L'Office a pris maintenant sa vitesse de croisière et il a poursuivi en 1976 les diverses activités mises en train durant les années précédentes.

En particulier, en travaillant toujours dans ce domaine en collaboration avec le rédacteur des volumes des « Monuments d'art et d'histoire », il a continué à établir les dossiers de sécurité prévus par la loi fédérale du 6 octobre 1966 pour les biens culturels immeubles des catégories A et B. La Confédération a couvert une partie des frais d'établissement de ces dossiers par un subside de 29 %.

A la fin de l'année, la mise au net des dossiers concernant les immeubles dignes de protection du district de Morges était en voie d'achèvement et l'Office avait commencé à s'occuper des immeubles situés dans le district de Lausanne.

A la suite d'une intéressante enquête faite par deux étudiants en histoire de l'art sur les vitraux du style dit « arts décoratifs », l'Office a décidé de constituer un dossier spécial sur ces vitraux dont la région lausannoise et certaines autres localités vaudoises possèdent plusieurs exemplaires originaux et particulièrement caractéristiques. Il a également étudié avec le service des bâtiments du Département des travaux publics la possibilité, dans les cas les plus dignes d'intérêt, de protéger et de conserver les vitraux eux-mêmes.

L'Office a été tenu au courant des travaux du recensement architectural du canton de Vaud entrepris par le service des bâtiments du Département des travaux publics et il a pris avec ce service les dispositions nécessaires pour pouvoir disposer de copies d'une partie des fiches de ce recensement afin de contrôler et de compléter, s'il y a lieu, l'inventaire des biens culturels dignes de protection.

De son côté, le Département militaire fédéral a achevé l'examen du point de vue des nécessités militaires des inventaires des biens culturels qui lui avaient été soumis par l'ensemble des cantons. Ces inventaires seront retournés prochainement aux offices cantonaux pour décision en ce qui concerne les mesures à prendre.

Un subside cantonal et un subside fédéral ont été alloués à la commune de Lausanne pour la construction, dans le cadre des travaux de transformation du château de Beaulieu, d'un abri de protection des biens culturels pour les collections de l'Art brut exposées dans ledit bâtiment.

Le directeur de l'Office cantonal a été en outre appelé à présider un groupe de travail chargé par le Comité suisse de la protection des biens culturels de rédiger les recommandations que le Département fédéral de l'intérieur entend distribuer aux autorités cantonales responsables de la protection des biens culturels pour les aider à élaborer la réglementation juridique de cette matière sur leur propre territoire.

D'autre part, parallèlement à la direction de l'Office, le délégué à la protection des biens culturels a poursuivi l'exécution des tâches spéciales qui lui ont été confiées, notamment la préparation et la mise au point d'un avant-projet de loi sur les activités culturelles et l'éducation des adultes.

Cité universitaire de Lausanne-Dorigny*Faculté des sciences humaines*

Les autorités fédérales ont accordé une subvention supplémentaire de 7 144 000 francs pour le bâtiment des facultés des sciences humaines, en appli-

cation de l'article 24 ter de la loi fédérale sur l'aide aux universités. La subvention est ainsi portée à 29 944 000 francs pour un investissement total de 48 500 000 francs. En ce qui concerne l'avancement des travaux, il a progressé conformément aux prévisions, de sorte que le bâtiment sera remis à l'Université pour la rentrée de l'automne 1977.

Le rectorat a désigné de façon définitive les facultés, écoles et sections qui seront transférées à Dorigny et qui sont les suivantes : la Faculté de droit, l'Ecole des hautes études commerciales, l'Ecole de français moderne, les sections d'allemand, d'anglais et de géographie de la Faculté des lettres. Ces transferts assureront dès l'origine une occupation complète du nouveau bâtiment.

2^e cycle de chimie organique

Le Grand Conseil a accordé en mai le crédit permettant de transférer à Dorigny le 2^e cycle de chimie organique.

Travaux d'infrastructure

La prolongation vers l'Est, c'est-à-dire jusqu'à la zone des facultés des sciences humaines, du caniveau technique principal, a été terminée et l'équipement du caniveau également, de sorte que l'amenée des fluides et de l'énergie est assurée. Le passage pour piétons sous la RC 1 a été également terminé.

Station de pompage

Le Grand Conseil a accordé le crédit nécessaire à la réalisation, en commun avec l'EPFL, d'une station de pompage de l'eau du lac pour le refroidissement des bâtiments et des machines de la Cité universitaire.

Station de transformation d'électricité

Le Grand Conseil a également octroyé le crédit destiné à la construction d'une station de transformation d'électricité — commune à l'Université et à l'EPFL — pour l'alimentation de la Cité universitaire en énergie électrique. Des pourparlers sont encore en cours avec le Service intercommunal d'électricité (SIE) à ce sujet.

Sports

Le projet avait été formé d'aménager, sur un terrain gagné sur le lac par comblement, des terrains de sport à l'usage du public et de l'enseignement secondaire supérieur dont les élèves auraient utilisé aussi les installations du Centre sportif universitaire. Le Grand Conseil avait voté, fin 1975, le crédit nécessaire à cette création. Un référendum lancé contre ce vote aboutit dans le délai prescrit et le peuple, lors des votations des 25 et 26 septembre 1976, rejeta le décret.

Institut suisse de droit comparé

Le Grand Conseil a voté en mai le crédit nécessaire au financement de la part vaudoise dans la construction du bâtiment de l'Institut. Les Chambres fédérales sont saisies du projet. Il semble qu'en raison des circonstances, la réalisation de cet Institut soit différée, quand bien même l'on reconnaît son utilité.

Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne

Il ressort d'une enquête réalisée cette année, en collaboration avec l'EPFL, que les étudiants manifestent une très nette préférence pour la co-location à plusieurs d'appartements non meublés.

La vocation des maisons pour étudiants, qui jusqu'ici était de les héberger durant toutes leurs études, se limiterait principalement à l'accueil des débutants durant le ou les premiers semestres de leurs études.

La statistique ci-dessous, établie en juillet 1976 sur la base des fiches individuelles de tous les étudiants ayant habité dans les maisons de la Fondation depuis octobre 1968, montre que :

43,5 %	d'étudiants	logent	dans	ces	maisons	durant	1	mois	à	1	an
21,3 %	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1 an à 2 ans
12,2 %	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2 ans à 3 ans
9,8 %	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3 ans à 4 ans
5,9 %	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4 ans à 5 ans
5,5 %	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	plus de 5 ans

La durée de séjour moyenne est donc d'un an et neuf mois. Il est probable qu'elle diminuera à l'avenir.

Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

Secteur I : Formation professionnelle et écoles techniques supérieures

	Vaud	Communes vaudoises	Fondations Fédérations Ass. diverses	Total
Bourses apprentissage (patrons)	1 181 500.—	86 130.—	—,—	1 267 630.—
Bourses écoles de commerce	173 760.—	—,—	—,—	173 760.—
Bourses apprentissage (écoles)	334 900.—	25 000.—	—,—	359 900.—
Bourses d'études techniques supérieures	502 100.—	29 360.—	2 000.—	533 460.—
Bourses diverses	182 785.—	9 250.—	7 550.—	199 585.—
Total	2 375 045.—	149 740.—	9 550.—	2 534 335.—

Total du secteur I : 1266 bourses, soit Fr. 2 534 335.—, y compris contribution fédérale.

D'autre part, 150 demandes, pour lesquelles l'enquête habituelle a été effectuée, ont été refusées.

Moyenne par bourse : Fr. 2 001.80.

Secteur II : Etudes secondaires, paramédicales, sociales, artistiques, agricoles et universitaires

Bourses d'études accordées à des élèves fréquentant des établissements de degré gymnasial	202	Fr. 490 754.—
établissements secondaires supérieurs divers	41	187 440.—
établissements pour enseignement primaire	177	394 555.—
établissements pour formations paramédicales	72	345 878.—
établissements préparatoires au personnel soignant	15	31 170.—
établissements pour formations sociales	61	285 905.—
établissements pour formations artistiques	75	410 090.—
établissements pour formations agricoles	15	33 410.—

Bourses d'études accordées par établissement

Etablissements	Montants 1976	Nombre
Gymnase de la Cité	Fr. 128 050.—	49
Gymnase du Belvédère	94 940.—	39
Gymnase de Vovuy	50 700.—	22
Gymnase de Montbenon	42 450.—	18
CESSNOV Yverdon (Gymnase)	114 204.—	42
Gymnase de Chamblandes	48 660.—	23
Ecole supérieure de commerce, Lausanne	9 900.—	7
Ecole de commerce, Yverdon	1 790.—	2
Ecole normale de Lausanne	96 300.—	56
Ecole normale d'Yverdon	68 000.—	36
Ecole normale de Montreux	38 800.—	33
Classes de formation pédagogique, Lausanne	51 525.—	14
Etablissements hors du canton	47 170.—	12
Etablissements privés du canton	204 340.—	49
Gymnase du Soir	30 720.—	8
Cours préparatoires aux écoles de personnel paramédical	31 170.—	15
Brevet de maîtresse secondaire	45 140.—	10
Totaux	Fr. 1 103 919.—	435

Moyenne par bénéficiaire : 1 103 919 : 435 = Fr. 2537.—.

Hautes écoles - universités :

L'Office a examiné 438 dossiers au cours du semestre d'été et 652 dossiers au cours du semestre d'hiver 1976-1977. Les bourses accordées à fonds perdu se montent à Fr. 3 759 300.—, les prêts remboursables à plus ou moins longue échéance ont atteint Fr. 409 748.—, soit au total Fr. 4 169 048.—.

Au cours de l'année civile, Fr. 361 500.— ont été récupérés à titre de remboursement de montants accordés antérieurement sous forme de prêts.

Totaux

Secteur I	1266 bourses, soit Fr. 2 534 335.—
Secteur II	1726 bourses, soit Fr. 6 348 250.—
Total Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	2992 bourses, soit Fr. 8 882 585.—

Bibliothèque cantonale et universitaire**Activité***Congrès annuel de la FIAB*

La BCU a organisé à Lausanne, du 23 au 28 août, le Congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires.

Ouvert par M. le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, le congrès s'est déroulé dans les locaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et a permis à cinq cents bibliothécaires, venus de quarante et un pays, de prendre part à plus de cinquante séances de travail, plénières ou sectorielles. Le congrès lui-même avait été précédé de deux journées de travail réunissant les directeurs des plus importantes bibliothèques nationales du monde.

A l'occasion du congrès, la BCU avait organisé au Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne, une exposition intitulée : « Manuscrits, livres et estampes des collections vaudoises ». Deux cent quarante pièces ont été présentées au public. Une quarantaine d'entre elles provenaient soit de collections privées, soit d'institutions publiques autres que la BCU. Six mille personnes environ ont visité cette exposition, qui a reçu un accueil favorable. Le catalogue et l'affiche, préparés pour la circonstance, ont remporté également un vif succès.

Automatisation

Entreprises en 1971, les études pour l'automatisation de la BCU ont été confiées à une équipe d'informaticiens, secondés par les bibliothécaires de la BCU. Prévue initialement sur une durée de cinq ans, elles ont été finalement étalées sur six ans, sans que soient dépassés les crédits extraordinaires accordés en vue du transfert de l'Université à Dorigny.

Arrivé à ce seuil, il est important de pouvoir assimiler les réformes qu'entraîne l'automatisation. Les fonctions de l'équipe d'informaticiens ont pris fin le 31 décembre, alors que le système intégré des bibliothèques universitaires de Lausanne (SIBIL) était opérationnel.

SIBIL

Le système fonctionne tout d'abord comme système interne de la BCU : les acquisitions, le catalogue et le prêt de livres sont automatisés.

Le catalogue comprend aujourd'hui plus de 100 000 titres. Il s'accroît à un rythme annuel de 30 000 titres. Il peut être consulté directement sur écran cathodique. Il a été édité sous forme de microfiches, la BCU ayant renoncé à une édition imprimée, trop onéreuse.

Le catalogue ne contient que les titres de livres entrés après 1971, ainsi que quelques milliers de titres recatalogués. Mais le reste du fonds de la BCU (environ 200 000 titres) n'a pas encore pu être mis en ordinateur. Le personnel peut interroger la mémoire par l'intermédiaire d'écrans cathodiques.

Au plan lausannois, plusieurs bibliothèques sont en cours d'intégration, c'est-à-dire que leur catalogue est mis sur ordinateur dans le cadre de la création de la bibliothèque de Dorigny. C'est ainsi qu'au cours de l'année, 29 000 notices nouvelles, mises en ordinateur, se répartissent comme suit :

Notices BCU	19 794
HEC	420
Faculté de droit	3 789
Faculté des lettres	3 494
Institut de géographie	649
Institut de sciences politiques	622
Faculté des sciences	164
Divers	68
Total	29 000

Au fil des ans, le réseau s'étend et englobe de nouvelles bibliothèques. Il est prévu que la Bibliothèque de la Faculté de médecine s'intègre dès 1977.

Mais le réseau SIBIL déborde du cadre lausannois. Il compte maintenant une antenne à Saint-Gall, dont la Bibliothèque cantonale a adopté le système SIBIL pour sa gestion.

Projets à l'étude

A côté de ses tâches habituelles, la direction de la BCU a dû procéder aux études touchant l'organisation de la bibliothèque de Dorigny (première phase) dans laquelle seront regroupées les collections concernant le droit, les hautes études commerciales, la géographie, l'allemand, l'anglais et le français moderne.

En outre, le programme de la construction de la Bibliothèque centrale (comprise dans les locaux communs de Dorigny) a été définitivement arrêté et les études d'organisation interne sont en cours.

Enfin la direction de la Bibliothèque a pris part à l'examen des problèmes que posent la restauration et l'aménagement des locaux de la maison de l'Elysée Petit-Ouchy pour y loger le Musée de l'Elysée (estampes et photographies des collections de l'Etat de Vaud, de la Commune de Lausanne et du Vieux-Lausanne).

Archives cantonales vaudoises

Activité

Entretien et restauration

Quarante et un registres d'état civil ont été restaurés et reliés.

Remises d'archives publiques

Des versements ont été faits par :

- la Brigade de la circulation,
- les Tribunaux de district d'Avenches, de Cossonay, d'Echallens, de Grandson, de La Vallée, de Morges, de Moudon, d'Orbe et d'Yverdon,
- le Service de l'enseignement supérieur et des cultes,
- le Gymnase de la Cité,
- la Chancellerie d'Etat,
- le Service de l'administration des finances,
- le Service du personnel,
- le voyer du 3^e arrondissement.

Visites dans le canton

Vingt-trois services officiels ont reçu la visite d'un archiviste pour remise en ordre et examen.

Les communes suivantes ont fait appel aux services des Archives cantonales vaudoises : Begnins, Bière, Blonay, Châtillens, Corseaux, Crassier, Cully, Donneloye, Echandons, Ecublens, Etoy, Founox, Gonolier, Gland, La Sarraz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Nyon, Pampigny, Paudex, Prangins, Prilly, Saint-Cierges, Sainte-Croix, Saint-Légier, Saint-Saphorin (Lavaux) et Villars-Sainte-Croix.

A Montreux, après avoir débuté en 1972, s'est achevée la réorganisation des archives administratives antérieures à la fusion de 1961.

Un incendie aux archives de la fraction de commune du Pont et une inondation aux archives communales de Paudex ont nécessité l'intervention des Archives cantonales.

Achat et remises d'archives privées

Un lot de parchemins du Pays-d'Enhaut a été acheté et de nombreux documents ont été remis par des particuliers.

Classements, inventaires, fichiers

L'inventaire des fonds suivants a été dressé :

- Justices de paix des cercles d'Ecublens et de Romanol, documents conservés aux ACV,
- Tribunaux de district de Grandson et d'Oron, documents conservés aux ACV,
- Séries d'onglets de notaires postérieurs à 1837 des districts d'Avenches, Cossonay, Grandson, Oron, conservées dans les archives des tribunaux respectifs,
- Série des registres de notaires postérieurs à 1837 du district d'Oron, conservée aux ACV,
- Seigneurie de Chapelle-Vaudanne,

- Fonds de la famille noble de Praroman,
- Fonds B.-M.-M. Chastel, Coopérative de Grandson, Auguste Piguet, S. A. des Eaux du Sentier,
- Parchemins concernant la commune de Renens,
- Complément au fonds du Château de Vuflens.

Les archivistes ont poursuivi les travaux d'inventaire normaux à l'intérieur des fonds. Les fichiers se sont accrus, en particulier le fichier héraldique.

Renseignements fournis

Il a été répondu par écrit à 224 demandes de renseignements historiques et à 36 questions héraldiques ; le bureau a délivré 59 croquis d'armoiries et 60 extraits conformes de l'état civil ancien. En outre, de nombreuses informations ont été données oralement, soit à la salle de travail, soit par téléphone.

Consultations dans la salle de travail

Il y a eu 3331 consultations par 540 personnes différentes du pays et de l'étranger. 6278 documents (dont 2223 concernant l'état civil) ont été sortis des dépôts pour être consultés. La salle de travail a accueilli divers groupes de travail.

Dès le 17 décembre 1976, un lecteur microfilms a été installé et 12 microfilms d'état civil ont été consultés par des particuliers.

Prêt interarchives

Ce service a fonctionné avec les Archives fédérales, les Archives d'Etat de Genève et du Valais, ainsi qu'avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Les communes de Lutry, La Sarraz et Vallorbe ont confié certains de leurs documents aux Archives cantonales en vue de consultation dans la salle de travail.

Des documents ont été prêtés au Musée historique de l'Ancien-Evêché, à Lausanne, pour l'exposition « Gibbon à Lausanne », ainsi qu'au Service cantonal des monuments historiques, pour microfilmage.

Bibliothèque

166 titres nouveaux ont été enregistrés, représentant 348 volumes, brochures et articles, auxquels il convient d'ajouter une centaine de périodiques reçus régulièrement, soit par abonnement, soit en don ou en échange, et destinés pour la plupart à la bibliothèque de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, déposée aux ACV et gérée par leurs soins. La bibliothèque a bénéficié, en outre, des ouvrages publiés après recherches dans les fonds des Archives et remis par leurs auteurs ou leurs éditeurs.

Une nouvelle collection des « Mémoires et documents » publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande a été constituée. La bibliothèque a reçu des dons importants de livres.

Musée cantonal des beaux-arts

Considérations générales

Lausanne, hier et aujourd'hui

Durant les premiers mois de l'année, le Musée cantonal des beaux-arts a mis sur pied une exposition-enquête sur le thème de la mutation de la ville : Lausanne vue par des peintres du siècle dernier, par des photographes et des artistes contemporains ; en annexe, un choix de compositions collectives, sur le thème d'un village indien, exécutées par les enfants des écoles de Suisse romande ; enfin, un choix de décorations de bleu-jaune, qui permet d'apprécier une forme inédite d'art populaire urbain contemporain.

2^e Biennale de l'Art suisse

Cette exposition, organisée par la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, a réuni les travaux de toutes les sections cantonales sur le thème général d'« Art et collectivité ». Elle a permis de faire le point sur l'ensemble de la production artistique dans notre pays ; elle a contribué aux échanges et aux contacts entre les artistes et le public des différentes régions de la Suisse.

Art argovien d'aujourd'hui

Le « Curatorium » argovien, qui se consacre à l'encouragement de la vie culturelle de ce canton, a organisé une exposition des travaux des artistes à qui fut décernée une bourse annuelle entre 1971 et 1976. Cette présentation a été l'occasion d'une réflexion sur le problème de l'aide publique à la production artistique.

Université

Sénat

Président : professeur Samuel Amsler.

Au cours de l'année académique 1975-1976, le Sénat de l'Université a tenu six séances : budget, plan de développement, administration centrale, promotion des professeurs à l'honorariat, projet de loi fédérale d'aide aux universités ont été les principaux objets abordés.

Direction générale Rectorat

Recteur : professeur Dominique Rivier.

Vice-recteurs : les professeurs Ernest Giddey et Jean Brack.

Le Rectorat a tenu 59 séances, consacrées aussi bien à l'administration courante qu'aux problèmes généraux de politique universitaire.

Il a en outre siégé quasi chaque semaine avec le chef de service de l'enseignement supérieur. Il a été reçu à plusieurs reprises par le chef du Département de l'instruction publique et par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires.

A deux reprises ont eu lieu des séances réunissant le Rectorat et le Comité directeur du Bureau de l'Université de Dornig, séances consacrées aux problèmes posés par la construction des bâtiments universitaires à Dornig.

Chancellerie du Rectorat

Le chef de la chancellerie s'occupe du personnel, des fichiers, des archives et de la bibliothèque du Rectorat. Il tient les procès-verbaux et liquide les affaires courantes (propositions au département, etc.). En outre, il assume le contrôle de l'engagement des assistants dans les facultés et écoles et traite les questions concernant le personnel étranger. Il participe également au travail de groupes d'experts qui établissent les données de base de la coordination universitaire suisse.

Services dépendant directement du Rectorat

Service de l'information

Les publications suivantes ont été effectuées :

- Mémento de l'Université de Lausanne : 32 numéros.
- Uni-Lausanne : 3 numéros.
- Communication du Rectorat et de la Direction administrative : 10 numéros.

Service social (commun à l'Université et à l'EPFL)

Plus de 1300 demandes diverses sont parvenues au Service social au cours de l'année 1975-1976 ; 510 étudiants ont eu un dossier (environ 400 en 1974-1975) :

- 260 (dont un tiers de Suisses) sont au bénéfice de bourses (235 en 1974-1975) ;
- 250 étudiants (dont 50 % de Suisses) ont été suivis pour une aide de caractère juridique, des problèmes personnels ou un préavis relatif à une demande de permis de travail (200 environ en 1974-1975).
- 450 chambres environ ont été recherchées et distribuées (530 en 1974-1975) ;
- plus de 410 emplois ont été recherchés et distribués (325 en 1974-1975).

Une dizaine d'excursions ou « week-ends » sont organisés, ainsi qu'un camp d'une semaine.

On constate une augmentation constante des demandes d'aide financière, émanant autant d'étudiants suisses que d'étudiants étrangers, en relation avec la situation économique. Dans le domaine du logement, l'offre est égale à la demande, attestant ainsi une stabilité du marché.

Le nombre des emplois offerts aux étudiants ne correspond plus à la demande. Il continue de diminuer par rapport aux années passées et explique ainsi le nombre toujours accru de demandes de bourses.

Comme chaque année, le Service social organise la journée d'accueil des nouveaux étudiants qui a réuni en octobre 1975 plus de 600 étudiants.

Service d'orientation professionnelle universitaire et de conseils aux étudiants (commun à l'Université et à l'EPFL)

— 127 étudiants sont venus en consultation ;

— 260 étudiants ont consulté ou emprunté de la documentation.

Il s'est efforcé de compléter la documentation indispensable à son bon fonctionnement.

Service des sports (commun à l'Université et à l'EPFL)

Le Centre sportif de Dorigny constate une augmentation importante des activités sportives. Plus nombreux sont les étudiants qui consacrent quelques heures par semaine à la culture physique ou à la pratique des sports.

Les championnats universitaires continuent à obtenir le plus large succès, tant dans les sports d'équipe que dans les disciplines individuelles. Des équipes d'étudiants groupées en clubs universitaires participent maintenant régulièrement au championnat vaudois ou suisse en basketball, handball, football, rugby et volleyball.

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique

Sous la direction de M. Jean-Claude Gilliéron, ces cours ont groupé trois « volées » de participants.

La 14^e comptait initialement 32 participants, la 15^e compte 34 participants et la 16^e 33.

Direction administrative Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Direction administrative	3	1
Bureau des immatriculations et des inscriptions	2	3
Bureau de la comptabilité et du personnel	4	—
Bureau des bâtiments et des transports	1	1
Atelier offset	1	—
Totaux	11	5
	16	

Aucune mutation n'est intervenue en 1976 dans le personnel de la direction administrative de l'Université.

Une employée de bureau s'est présentée avec succès aux examens pour l'obtention du certificat de fin d'apprentissage d'employée d'administration (art. 30 de la loi vaudoise sur la formation professionnelle).

Bureau des immatriculations et des inscriptions*Demandes d'immatriculations*

	1975	1976
Demandes délivrées nominativement	env. 3200	env. 3500
Demandes rentrées	1533	1655
Nombre de candidats admis	1227	1315
Nombre de candidate immatriculés	1107	1189

Immatriculations

La statistique suivante concerne les nouveaux étudiants, immatriculés au début de l'année académique 1976-1977 pour la première fois à l'Université de Lausanne :

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Suissos	632	796	714	670	693	795
Etrangers	477	478	430	409	414	394
Totaux	1109	1274	1144	1079	1107	1189

Les nombres pour l'année 1976 sont encore provisoires.

Parmi les 1189 candidats immatriculés, les étudiants étrangers sont au nombre de 394, soit 33 % (37 % en 1975).

Les candidats admis qui ne se sont pas présentés sont au nombre de 126, soit 59 Suisses et 67 étrangers, alors qu'en 1975 il y en a eu 120, dont 43 Suisses et 77 étrangers.

Inscriptions

Tous les documents nécessaires pour l'inscription des quelque 4590 étudiants et candidats au doctorat, soit les attestations, les décomptes des taxes et droits, les adresses, et pour les nouveaux étudiants les cartes de légitimation et les fiches permanentes, ont été établis par ordinateur.

Informatique

Une étude a été entreprise par deux assistants diplômés, sous la direction des professeurs André-R. Probst et Pierre-E. Bonzon, en vue de l'introduction d'un système d'information intégré pour la gestion de l'Université, notamment en ce qui concerne les étudiants. La conclusion de cette étude est négative pour des raisons pratiques (complexité de l'introduction du système et de sa maintenance, rigidité du langage incompatible avec l'évolution des plans d'études et des programmes d'examens) et pour des raisons économiques (coût élevé du réseau de télétraitement et du personnel spécialisé indispensable). L'étude sera reprise ultérieurement, dans des conditions améliorées.

Bureau de la comptabilité et du personnel

Le Bureau de la comptabilité et du personnel a enregistré en 1976 quelque 12 400 versements postaux pour un montant de 2 275 000 francs.

Le nouveau système de facturation des taxes et des droits d'inscription, introduit en 1975, donne satisfaction. Il fournit la ventilation nécessaire des sommes perçues ainsi que l'établissement de statistiques utiles.

Bureau des bâtiments et des transports

Outre la répartition des locaux universitaires entre les facultés ou écoles et le contrôle de l'utilisation de ces locaux par des tiers, l'intendant des bâtiments a ordonné et surveillé de nombreux travaux d'entretien et de réfection dans la plupart des bâtiments occupés par l'Université à la Cité et dans le Palais de Rumine.

Il s'est occupé de la réfection des toits et des façades du bâtiment du Foyer-Restaurant universitaire, à la Barre.

Il a réalisé une extension des locaux de l'Institut de zoologie et d'écologie animale, à la place du Tunnel 21.

Atelier offset

L'activité de l'atelier offset dont dispose l'Université se résume comme il suit :

	1975	1976
Nombre de clichés carton	4 134	4 021
Nombre de clichés métal	234	110
Totaux	4 368	4 131
Nombre de passages machine	1 749 000	1 710 000

Manifestations universitaires

Dies Academicus

Il a eu lieu le 27 novembre 1975. A cette occasion quatre doctorats honoris causa ont été décernés :

— aux professeurs Erich Gruner (sciences sociales et politiques), A. Abrikosov (sciences), au docteur Ammar Benadouda (sciences), à M. Max Bouot (sciences).

Huit professeurs ont été installés en qualité de professeurs ordinaires :

— MM. Maurice Gailloud (sciences), Jean Gauthier (droit), Walter Lonschon (lettres), Georges Leresche (SSP), Mortéza Mahmoudian (lettres), Louis-Samuel Prod'homme (médecine), Claude Reymond (HEC), Samuel Steinemann (sciences).

**Coordination
interuniversitaire****Coordination romande***La Conférence universitaire romande*

Président : M. Raymond Junod, conseiller d'Etat

Elle a tenu trois séances. La Commission permanente de coordination entre les universités romandes (président : R. P. Jean-Dominique Barthélemy, vice-recteur, Fribourg) a siégé dix fois. Quant à la Commission financière (président : M. Raymond Leclerc, Genève), elle s'est réunie à quatre reprises.

Les principaux sujets traités sont :

- coordination dans le domaine du service social,
- projet de loi fédérale d'aide aux universités,
- enseignement d'hydrogéologie,
- enseignement de 3^e cycle,
- relations avec l'IMEDE,
- statut des assistants et collaborateurs de l'enseignement,
- reconnaissance des diplômes fédéraux de maturité.

Coordination interuniversitaire suisse

La Conférence des recteurs des hautes écoles de Suisse (président : le professeur Max Wehrli) a tenu quatre séances. Les principaux points abordés sont les suivants :

- avant-projet de loi fédérale d'aide aux universités,
- réforme des études,
- problèmes d'immatriculation,
- conférence des recteurs européens,
- planification universitaire.

**Commission
universitaire**

Président : professeur Claude Bridol.

Elle s'est réunie 18 fois. Les préavis qu'elle a formulés ont porté notamment sur les questions suivantes : création de postes nouveaux d'enseignement, pourvue de postes, congés scientifiques, avant-projets de lois fédérales sur l'enseignement et la recherche, procédure de nomination des professeurs, impression des thèses, doctorat honoris causa.

Statistiques**Etudiants**

Les nombres entre parenthèses concernent les étudiantes. Les résultats pour 1976 sont provisoires.

	1972	1973	1974	1975	1976
Suisses	2763	2837	2899	2932	
Etrangers	1279	1181	1113	1071	
Totaux	3982 (1370)	4018 (1432)	4012 (1455)	4003 (1506)	4121

Candidats au doctorat :

	1973	1974	1975	1976
Suisses	219	275	358	
Etrangers	108	137	164	
Totaux	327	412	522	481

Corps enseignant (au 31 décembre 1976)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1976
Professeurs honoraires	5	7	3	1	7	8	15	1
Professeurs ordinaires	7	10	8	9	16	24	21	2
Professeurs extraordinaires	4	5	12	7	19	20	19	2
Professeurs associés	1	2	1	2	5	41	6	2
Professeurs assistants	—	2	2	—	9	8	8	—
Professeurs invités	2	—	—	3	5	1	1	1
Privat-docents	—	—	4	1	—	37	5	—
Chargés de cours	1	2	2	3	2	3	17	8
Maîtres assistants	1	—	8	2	19	14	14	—
Docteurs	—	—	—	1	23	—	—	24
Suppléants	—	2	2	—	1	2	2	—
Totaux	21	30	42	29	106	158	108	510

Assistants (au 31 décembre 1976)

	Totaux	Assistants médecins	Premiers assistants	Assistants diplômés	Assistants étudiants
Théologie	9	—	—	6	3
Droit	24	—	2	21	1
SSP	36	—	2	33	1
HEC	17	—	—	17	—
Lettres, EFM	60	—	3	25	32
Médecine	79	16	9	22	32
Sciences	207	—	8	153	46
Pharmacie	10	—	—	10	—
Totaux	442	16	24	287	115

Personnel administratif et technique

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Administration générale	39	9
Faculté de théologie	—	2
Faculté de droit	7	4
Ecole des SSP	4	9
Ecole des HEC	5	2
Faculté des lettres	9	2
Faculté de médecine (4 vacants par trimestre)	46	22
Faculté des sciences	72	28
Ecole de pharmacie	12	—
Totaux	194	78
	272	

Mutations

	1975	1976
Engagement par contrat de droit privé	60	40
Renouvellement de contrats de droit privé	41	34
Engagements à titre définitif	25	27
Promotions	16	43
Transferts	9	7
Démissions	39	21
Changement de statut	—	4
Totaux	190	176

Diplômes décernés

Doctorats :	Théologie	1	
	Droit	5	
	SSP	2	
	HEC	9	
	Lettres	9	
	Médecine	30	
	Sciences	18	
Licences :	Pharmacie	—	
	Théologie	9	
	Droit	36	
	SSP	93	
	HEC	132	
	Lettres	58	
Diplômes :	Sciences	60	
	Police scientifique	2	
	Français moderne	9	
	Médecine	17	4 spécialisés
	Sciences	25	
Certificats :	Pharmacie	2	
	Français moderne	34	
	HEC	1	

Faculté de théologie

Doyen : professeur Claude Bridel

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	78	66	12
Au semestre d'été 1976	79	67	12

Dans les chiffres ci-dessus sont inclus les doctorants (9 au semestre d'hiver, 8 au semestre d'été).

Comme par le passé, plusieurs étudiants ont accepté de prêcher dans les paroisses du canton, en remplacement des pasteurs empêchés.

Un prix a été attribué à un ancien étudiant de la Faculté.

Corps enseignant

Le professeur Edouard Mauris a été promu professeur honoraire.

M. André Gisel est entré en fonctions en qualité de professeur extraordinaire de théologie moderne et contemporaine. M. Thierry de Saussure, chargé de cours, a été promu au rang de professeur associé. M. Jean-Daniel Kaestli a été nommé maître assistant de littérature intertestamentaire.

Dans le cadre de la convention romande de coordination des enseignements de théologie, des cours ont été donnés par MM. Bernard Morel (apologétique) et Alain Wyler (catéchétique).

Activité

L'année académique s'est ouverte par une retraite organisée par les étudiants à Denezy, avec le concours du pasteur Claude Schwab.

Il convient également de rappeler des activités quasi traditionnelles : la semaine d'hébreu, les journées de Faculté et le voyage annuel de Faculté.

Huit conférences ou débats ont été organisés au cours de l'année, dont deux dans le cadre de l'Institut des sciences bibliques.

Conseil de Faculté

Il s'est préoccupé notamment des problèmes ci-après :

- la réalisation d'un cours intégré de deux heures par semaine ;
- la remise en route du concours de diction, avec la collaboration de M. Bertrand Lipp ;
- l'enseignement de 3^e cycle ;
- la création d'un certificat de théologie permettant de former des maîtres secondaires pouvant assumer l'enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne dans les collèges ;
- la coordination romande.

Faculté de droit

Doyen : professeur Jean Gauthier

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	742	524	218
Au semestre d'été 1976	681	502	179

Dans les chiffres ci-dessus figurent les doctorants (78 au semestre d'hiver, 86 au semestre d'été).

Dix prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

Le professeur Fritz Nicklisch a poursuivi au semestre d'hiver l'enseignement de droit allemand ; il a été remplacé au semestre d'été par M. Werner Barfuss, à titre de suppléant.

M. François Dessementet a été nommé professeur assistant de droit commercial.

M. Pierre Viret, professeur extraordinaire, a été chargé d'un enseignement de la prévoyance professionnelle et déchargé du séminaire de législation sociale.

M. Jean-Jacques Schwarz, professeur assistant à l'Université de Genève, a continué à assumer l'enseignement des finances publiques.

Activité

Séance d'ouverture des cours

Elle a eu lieu le jeudi 30 octobre 1975.

Conférence

En été 1975, M. Raybaud, professeur à l'Université de Toulouse, a donné une leçon sur le sujet suivant : « Los idées politiques dans l'empire byzantin sous les Paléologues ».

Séminaire pluridisciplinaire

En été 1975, la Faculté a organisé avec la collaboration de praticiens et de professeurs d'autres facultés un séminaire pluridisciplinaire consacré aux thèmes suivants : droit de la personnalité, régimes matrimoniaux, droit des assurances, droit des brevets.

Conseil de Faculté

Le Conseil de la Faculté s'est réuni onze fois au cours de l'exercice 1975-1976 ; outre les objets usuels, ses séances ont été consacrées à la révision du règlement (suppression de la mention économie, réduction du nombre des possibilités d'échecs, etc.) et aux problèmes posés à la bibliothèque par son transfert à Dorigny.

Institut de droit comparé

On soulignera que la collection *Comparativa* de l'Institut s'est enrichie en 1976 de trois nouveaux titres :

- François Dessemontet, *The Legal Protection of Knowledge in the United States* ;
- Bernard Dutoit, *La nationalité de la femme mariée, vol. 2 : Afrique* ;
- *Prix et marque d'appel en droit comparé*.

Institut de police scientifique

Les cours ont été suivis par neuf étudiants postulant le diplôme de police scientifique et de criminologie.

Différentes visites ont été organisées à leur intention.

Le professeur Malthyer et M. Baechtiger, professeur assistant, ont donné plusieurs conférences ; ils ont établi des expertises pour les instances officielles vaudoises ou pour des institutions privées.

Ecole des sciences sociales et politiques

Président : professeur Roland Ruffieux.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	506	336	170
Au semestre d'été 1976	461	313	148

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (85 au semestre d'hiver, 89 au semestre d'été).

A ces chiffres s'ajoutent ceux relatifs à des étudiants immatriculés dans d'autres facultés ou écoles, mais préparant un examen à l'Ecole des sciences sociales et politiques.

Sept prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole.

Corps enseignant

A été nommé professeur extraordinaire :

- M^{me} Valérie Lenoir-Degoumois (action sociale).

L'enseignement du professeur Pierre de Senarclens a été complété.

Ont été chargés d'enseignements divers :

- les professeurs Bertrand Schwartz, Laurent Pauli et Gustave-Nicolas Fischer (suppléant en pédagogie) ;
- M. Paolo Urlo (suppléance partielle du professeur Ruffieux, président de l'Ecole).

Le professeur Marcel Goldschmid a cessé son enseignement en raison de l'accroissement de ses charges à l'EPFL.

M. Jacques Mesnil a cessé son enseignement à fin août 1976.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 27 octobre 1975. A cette occasion, le professeur Charles Roig, de l'Université de Genève, a donné une leçon intitulée *Perspectives sur le système politique suisse*.

Consoll

Le Conseil de l'Ecole a tenu douze séances. Les principaux objets traités sont :

- refonte des règlements de doctorat ;
- pourvue d'enseignements vacants ;
- problèmes posés par l'enquête administrative demandée par le Rectorat au Conseil d'Etat.

Directeur : professeur Robert Grosjean.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	549	315	234
Au semestre d'été 1976	523	312	211

Dans les chiffres ci-dessus sont compris les doctorants (68 au semestre d'hiver, 73 au semestre d'été).

Cinq prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole. La Commission tripartite a siégé régulièrement.

Le Comité des étudiants HEC a organisé les activités suivantes :

- rencontres sportives et récréatives ;
- visites d'entreprises ;
- organisation d'un *Symposium HEC 1976* consacré à la restructuration dans l'économie suisse, avec la participation de professeurs de l'Ecole et de personnalités du monde économique. Un fascicule de 75 pages a rendu compte des travaux ;
- publication régulière d'une revue : cinq numéros de 20 à 35 pages. Dans son numéro 5, la revue a publié les résultats d'une enquête dite *Hecate*, donnant des renseignements statistiques sur les activités des anciens étudiants HEC ayant obtenu leur licence dans les cinq années précédentes ;
- publication intitulée *Millesime 76* contenant le nom (et les photographies) de quelque 130 étudiants ayant terminé leur 3^e année, ainsi que de leurs professeurs et du personnel administratif.

Corps enseignant

M. Armand Paillard, privat-docent, atteint par la limite d'âge, a cessé son enseignement.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 24 octobre 1975 : le professeur Blaise Lara a donné sa leçon inaugurale intitulée : « Formalisation des sciences de gestion ; possibilités et limites ».

Deux conférences ont été organisées dans le cadre de l'Ecole.

Ecole
des hautes études
commerciales

Conseil

Le Conseil a tenu quatorze séances dont les objets principaux ont été les suivants :

- organisation future de la direction de l'École ;
- préparation de l'installation à Dorigny ;
- utilisation des machines à calculer pour les examens ;
- mise à jour du plan de développement ;
- nomination d'un titulaire à l'enseignement des systèmes bancaires ;
- choix du nouveau directeur de l'École ;
- nouvelle organisation des enseignements de droit.

Faculté des lettres

Doyen : professeur Jean-Luc Seylaz.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	558	460	98
Au semestre d'été 1976	522	433	89

Les chiffres qui précèdent comprennent les doctorants (29 au semestre d'hiver, 31 au semestre d'été).

Huit prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

Le professeur Louis Junod, arrivé à l'âge de la retraite, a été promu professeur honoraire.

Ont été nommés professeurs extraordinaires :

- M. François Jéquier (histoire contemporaine) ;
- M. Antoine Lara (espagnol).

Ont enseigné comme professeur, ou ont assumé des suppléances :

- M^{me} Marie-Jeanne Borel (logique) ;
- M. André Labhardt, professeur à l'Université de Neuchâtel (latin) ;
- M. Jean-Pierre Leyvraz (philosophie) ;
- M. François Paschoud, professeur à l'Université de Genève (latin) ;
- M. Francis Thompson, professeur à l'Université de Neuchâtel (français).

Leçon inaugurale

Le 29 avril, M. Robin Kemball, professeur extraordinaire de langue et littérature russes : « Patrie et liberté, le dilemme séculaire du poète russe ».

Le 3 juin, M. Pierre Ducroy, professeur extraordinaire d'histoire ancienne : « Menaces sur le passé ».

Activité

Une vingtaine de conférences et de séminaires spéciaux ont été organisés au cours de l'année académique 1975-1976.

Le 21 novembre 1975 a été célébré le dixième anniversaire du Centre de recherches des lettres romandes.

Conseil de Faculté

Le Conseil a tenu douze séances. Parmi les objets à l'ordre du jour, on relève les points suivants :

- révision du règlement de Faculté et modifications du programme d'examens ;
- repourvue et créations d'enseignements ;
- statut des lecteurs et des maîtres assistants ;
- budget et plan de développement ;
- problème des horaires et des locaux en relation avec le transfert à Dorigny d'une partie de la Faculté.

Publications

Le *Bulletin des Etudes de Lettres*, rédigé par le professeur Gilbert Guisan, a publié quatre numéros.

Ecole de français moderne

Directeur : professeur Robert Marclay.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	221	40	181
Au semestre d'été 1976	259	56	203

D'assez nombreux étudiants suivent les cours de l'Ecole tout en étant immatriculés dans une autre subdivision de l'Université, ce qui porte le chiffre total des deux semestres à 368 et 338 étudiants.

Au semestre d'hiver, les étudiants étrangers provenaient de 44 pays différents ; 46 nationalités étaient représentées au semestre d'été.

Diverses activités sportives et manifestations de caractère culturel (conférences, récitals, séances de cinéma, etc.) ont été organisées en faveur des étudiants.

Activité*Réunions du personnel enseignant*

Au nombre de trois, elles ont mis sur pied une commission chargée de rédiger un nouveau règlement de l'Ecole.

Le statut des lecteurs a également été l'objet de discussions et de prises de position.

Faculté de médecine

Doyen : professeur Georges Candardjjs.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	1096	941	155
Au semestre d'été 1976	1066	917	149

Dans les chiffres indiqués ci-dessus sont inclus les doctorants (78 au semestre d'hiver, 86 au semestre d'été).

Neuf prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

La Faculté a eu le chagrin de perdre le docteur Pierre Dubuis, professeur honoraire de gynécologie et d'obstétrique, ancien doyen.

A été nommé professeur extraordinaire :

— M. Dimitri Karamata (microbiologie).

A été nommé professeur extraordinaire à titre personnel :

— M. Jean-Louis Rivier.

Ont été nommés professeurs associés :

— M. Gilbert Assal (neuropsychologie) ;

— M. Lawrence Garey (anatomie) ;

— M. Luc Kaufmann (psychiatrie) ;

— M. Jean-Pierre Mach (biochimie) ;

— M. Andreas-Paul Naef (chirurgie) ;

— M^{lle} Bianca-Rosa Scazziga (endocrinologie) ;

— M. Jan Sijersward (immunologie tumorale).

Ont été nommés professeurs assistants :

— M. Jean-Pierre Krähenbühl (biochimie) ;

— M. Jacques Mauel (biochimie) ;

— M. Bernard Rossier (pharmacologie) ;

— M. Wall Zakl (anatomie).

Ont donné leur démission pour la fin de l'année académique :

— M. le professeur Louis Nicod (orthopédie) ;

— M. le professeur Claude Verdan (polyclinique chirurgicale).

Leçons inaugurales

- 23 octobre 1975 : docteur Alfred Bader, privat-docent : *Psychopathologie et créativité artistique* ;
 13 novembre 1975 : docteur Claude Bron, professeur extraordinaire : *Membrane et dynamique cellulaire* ;
 6 décembre 1975 : docteur Franco Regli, professeur ordinaire : *La neurologie en marche* ;
 13 décembre 1975 : docteur Jean-Pierre Guignard, privat-docent : *L'insuffisance rénale chronique* ;
 10 janvier 1976 : docteur Jean-Claude Caron, privat-docent : *La hanche paralytique chez l'enfant* ;
 24 janvier 1976 : docteur Marcel Savary, professeur extraordinaire : *Eclairages nouveaux pour le miroir frontal* ;
 5 février 1976 : docteur François de Ribaupierre, professeur extraordinaire : *Introduction à la physiologie sensorielle* ;
 21 février 1976 : docteur Gérard Favez, professeur extraordinaire à titre personnel : *Le diagnostic : une réponse, une étape ou une question* ;
 12 juin 1976 : docteur Georges-Antoine Borel, privat-docent : *L'apport de la physiopathologie à la gastro-entérologie actuelle* ;
 26 juin 1976 : docteur Dimitri Karamata, professeur extraordinaire : *De la complexité génétique des bactéries ou de l'ADN « superflu »*.

Congrès

De nombreux enseignants de la Faculté de médecine ont donné des conférences ou participé à des congrès. Signalons les manifestations suivantes, organisées à Lausanne :

- Cours sur l'immunologie des maladies parasitaires organisé pour l'OMS par l'Institut de biochimie (septembre 1975) ;
- Congrès de chirurgie pédiatrique, 25-26 septembre 1975, organisé par le professeur N. Genton, secrétaire général de la Société ;
- Premier congrès de la Société européenne de médecine nucléaire, 12-15 mai 1976, organisé par le docteur B. Delaloye, privat-docent ;
- Symposium international sur les psychothérapies analytiques brèves, du 30 juin au 3 juillet, organisé par le professeur P. B. Schneider ;
- III^e symposium international sur la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, les 25, 26 et 27 mars 1976, organisé par le professeur W. Merz ;
- Les 18 et 19 mars 1976, un cours sur la réhabilitation des enfants atteints de myéломéningocèles organisé par le professeur Louis Nicod ;
- Congrès de la Société suisse de chimie clinique, les 22 et 23 mai 1976, organisé par le docteur J. Frei, professeur associé ;
- Les 20, 21 et 22 mai 1976, congrès franco-suisse de chirurgie de la main organisé par le professeur Claude Verdan.

Activité

Le Conseil décanal a tenu dix-huit séances et le Conseil de Faculté douze. Se sont également réunies les commissions quadripartites. Une assemblée de Faculté a eu lieu le 11 novembre 1975.

Parmi les questions qui se sont posées à la Faculté relevons notamment :

- les problèmes résultant de l'accroissement du nombre des étudiants en médecine en Suisse (compte tenu des places disponibles de médecins assistants et des besoins médicaux de la population) ;
- l'éventuel développement du génie biomédical ;
- les problèmes résultant du nouveau plan d'études prégradués ;
- l'organisation de l'année d'études à choix (6^e année) ;
- le placement en stage de futurs médecins généralistes chez des médecins praticiens établis ;
- l'institution de diplômes de médecins spécialistes en sciences médicales de base ;
- la poursuite des enseignements de radiothérapie et de polyclinique médicale ;
- le plan d'organisation du Département de médecine interne ;
- l'enseignement de la biochimie et la transfert de la quasi-totalité de l'Institut de biochimie à Epalinges ;
- l'étude de la restructuration d'enseignements (médecine légale ; ophtalmologie ; orthopédie, etc.) ;
- les problèmes multiples posés par la construction du bloc hospitalier du CHUV.

Faculté des sciences

Doyen : professeur André Delessert.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	556	431	125
Au semestre d'été 1976	586	447	139

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (131 au semestre d'hiver, 169 au semestre d'été).

572 étudiants d'autres facultés et de l'EPFL ont également suivi les cours de la Faculté des sciences, sans tenir compte de diplômés de l'EPFL préparant une thèse à la Faculté des sciences, tout en restant immatriculés à l'EPFL.

Deux prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

A été nommé professeur extraordinaire :

— M. Raymond Roulet (chimie minérale et analytique).

A été nommé professeur associé :

— M. Adolf-Emil Siegrist (chimie organique).

A été nommé professeur assistant :

— M. Werner Niederberger (chimie organique).

M. Jean-Pierre Kitzinger, professeur assistant, a donné sa démission.

Leçons inaugurales

Le 24 octobre 1975, M. Bernard Testa, professeur extraordinaire, a prononcé sa leçon inaugurale sur le sujet : *Le métabolisme des médicaments ; quelques aspects généraux et fondamentaux.*

Le 21 mai 1976, M. Claude Joseph, professeur extraordinaire, a prononcé sa leçon inaugurale sur le sujet : *La capture radiative des mésons π , un exemple d'étude de structure nucléaire aux énergies intermédiaires.*

Le 21 mai 1976, M. Albrecht Steck, professeur extraordinaire, a prononcé sa leçon inaugurale sur le sujet : *Sur le métamorphisme des roches granitiques dans les Alpes.*

Distinctions

M. Paul-Emile Pilet, professeur ordinaire, s'est vu conférer le grade de docteur honoris causa de l'Université de Genève.

Activité**Conseil de Faculté**

Le Conseil de Faculté a tenu douze séances, dont les principaux objets ont été :

- pourvue de trois postes de professeur (mathématiques, chimie minérale, chimie organique) ;
- recensement des activités de recherche ;
- création d'un demi-certificat de pharmacologie.

Fondation Herbette

La Commission scientifique de la Fondation Herbette est devenue Commission de la recherche de la Faculté.

Ecole de pharmacie

Directeur ad interim : professeur Jean-Claude Etter.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1975-1976	189	161	28
Au semestre d'été 1976	175	148	27

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (10 au semestre d'hiver, 14 au semestre d'été).

Trois prix ont été décernés à des étudiants de l'Ecole.

Corps enseignant

Le problème de la succession du professeur R. Regamey n'est toujours pas résolu et, dans l'attente d'une solution définitive, la reconduction de quatre suppléants a dû être demandée pour l'année 1975-1976, à savoir :

- M. Georges Ducl (hygiène) ;
- M. Michel Gaschen (parasitologie) ;
- M. Jean-Claude Piffaretti (microbiologie) ;
- M. Nicolas Odartchunko (immunologie).

Grâce à l'aide de la Fondation Zyma pour l'avancement des sciences médicales et biologiques, l'École de pharmacie a pu accueillir, en qualité de professeur invité, au début de juillet 1976, le professeur William P. Purcell, de l'Université de Memphis, Tennessee. Le professeur Purcell est un spécialiste de Drug-design.

Activité**Conseil**

Il a tenu une séance consacrée à la réforme des études de pharmacie (diplôme fédéral). Il y a eu en outre dix-huit séances de section : fusion des Ecoles de pharmacie de Genève et Lausanne, règlement fédéral des études de pharmacie, enseignement de microbiologie, locaux, ont été les principaux problèmes évoqués.

COMPTES 1976

2B 9621

Les petits chiffres imprimés en gras dans la colonne « Budget 1976 » représentent les crédits supplémentaires.

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
711 Dépenses pour l'enseignement	55,646.35		60,000	74,239.40
712 Dépenses pour l'hygiène publique	13,581.30		14,000	4,852.35
811 Subventions fédérales	25,381.05		25,000	—
24 Enseignement supérieur et cultes	125,143,075.59		127,093,105 500,789	112,325,481.88
		24,250,781.52	20,261,800	20,876,440.27
24.10 Recettes et dépenses générales	3,517,651.75		3,240,910 164,689	3,196,284.70
			—	—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	110,000.—		110,000	110,000.—
421 Traitements au personnel	304,657.15		321,200	278,000.35
426 Allocations de ménage	3,600.—		3,600	3,600.—
427 Allocations pour enfants	2,470.—		3,360	3,480.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	38,784.80		41,200	17,198.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	16,430.—		16,400	13,285.85
443 Vacations et débours	2,293.50		3,500	1,780.15
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,104.20		2,500	2,420.55
511 Fournitures, impressions, reliures	5,180.—		5,000	5,161.80
512 Frais d'insertions	566.60		500	582.50
513 Mobilier et machines de bureau	4,147.25		4,500	2,340.80
515 Livres, journaux, périodiques	556.—		500	535.—
527 Frais généraux divers	30,921.25		22,500	12,431.25
			9,454	
531 Indemnités et frais des commissions	101,999.80		101,800	96,867.80
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	7,049.60		8,300	8,274.50
812 Subventions cantonales	2,687,991.60		2,596,050	2,640,320.15
			195,235	

711

341

421

431

63:

81:

s 1975

Renseignements complémentaires

239.40
352.35

711 Augmentation des effectifs des élèves et des maîtres. Voir la rubrique 425.

181.88

24 Enseignement supérieur et cultes

140.27

184.70

24.10 Recettes et dépenses générales

100.—

341 Pour le Fonds cantonal des arts et des lettres.

100.35

421 Un poste d'employé de bureau à temps partiel inoccupé.

80.—

98.—

431 Idem.

85.85

80.15

20.55

61.80

82.50

46.80

35.—

31.25

67.80

74.50

20.15

632 Achats reportés sur 1977.

Comptes 1976 Budget 1976

	Comptes 1976	Budget 1976
812 1. a) Subventions aux théâtres dans le canton de Vaud	440,000.—	440,000
b) Idem, Constitution d'une réserve — décision du Conseil d'Etat du 8 octobre 1976	150,000.—	—
2. Orchestre de chambre de Lausanne	721,350.—	721,350
3. a) Orchestre de la Suisse romande	236,000.—	284,000
b) Idem, Festival de Lausanne par le Fonds cantonal des arts et des lettres	48,000.—	—
4. Conservatoire de Lausanne	713,000.—	713,000
5. Section d'art dramatique du Conservatoire de Lausanne	50,000.—	50,000
6. Conservatoire de Montreux	55,000.—	60,000
7. Ecoles de musique	7,451.—	20,000
8. Cours de perfectionnement des musiques vaudoises	4,450.—	5,000
9. Cours de formation du brevet de maîtres de musique	34,394.40	28,500
10. a) Festival du film étroit, Nyon — subvention	12,500.—	12,500
b) Idem — garantie de déficit	12,500.—	12,500
11. Cinémathèque suisse	20,000.—	20,000
12. Université populaire	40,000.—	40,000
13. Bibliothèque « Pour Tous »	30,000.—	30,000
14. Société des concerts de la Cathédrale	2,000.—	2,000
15. Fédération suisse des sociétés théâtrales amateurs	500.—	500
16. Caisse de secours pour artistes suisses	750.—	750
17. Commission interuniversitaire de linguistique appliquée	1,600.—	1,600
18. Subvention pour la restauration du Théâtre de Tell à Atdorf — décision du Conseil d'Etat du 31 mars 1976	5,235.—	—
19. Activités culturelles dans le canton	29,000.—	80,500
20. Sociétés chorales vaudoises de concerts	42,411.20	42,000
21. A différentes sociétés savantes	31,850.—	31,850
	2,687,991.60	2,596,050

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975	
	Dépenses	Recettes			
24.11 Office cantonal des bourses d'études	8,288,714.90	2,330,745.25	8,368,400 3,265,800	7,421,007.50 2,330,408.60	
243 Remboursement de prestations sociales		8,975.25	—	3,039.60	243
281 Subventions fédérales		2,321,768.—	3,265,800	2,327,369.—	281
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	8,000,000.—		8,000,000	7,147,764.65	
421 Traitements au personnel	231,956.60		243,800	221,121.05	421
426 Allocations de ménage	5,174.80		4,700	3,587.55	426
427 Allocations pour enfants	4,720.—		2,900	3,470.—	427
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	20,887.20		22,200	8,291.—	431
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	9,047.15		9,500	7,414.90	
443 Vacations et débours	621.80		1,600	701.80	
511 Fournitures, impressions, reliures	4,618.25		5,000	12,387.40	
513 Mobilier et machines de bureau	1,145.90		2,000	6,787.05	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	3,184.—		3,200	2,901.60	
522 Taxes postales	602.40		600	456.40	
527 Frais généraux divers	—		—	3,000.—	
531 Indemnités et frais des commissions	6,758.80		13,000	3,010.—	531
613 Loyers	—		—	114.10	
24.12 Protection des biens culturels	113,436.55	11,330.50	117,600 16,600	115,955.70 10,786.75	
281 Subventions fédérales		11,330.50	16,600	10,786.75	281
421 Traitements au personnel	56,785.35		60,000	53,889.—	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,286.—		2,300	1,067.40	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,727.40		1,400	2,260.85	437
443 Vacations et débours	1,056.40		1,000	785.80	
511 Fournitures, impressions, reliures	966.65		1,000	653.05	
512 Frais d'insertions	—		300	—	
513 Mobilier et machines de bureau	353.80		500	1,800.70	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	676.60		800	810.30	
531 Indemnités et frais des commissions	520.—		4,000	600.—	531
613 Loyers	5,817.—		6,300	5,865.—	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	42,247.35		40,000	41,713.60	621
812 Subventions cantonales	—		—	6,500.—	
24.13 Château de Chillon	335,405.10	281,510.—	335,900 276,500	304,988.15 260,943.60	
242 Remboursement de rétributions du personnel		280,366.70	276,500	260,943.60	242
243 Remboursement de prestations sociales		1,143.30	—	—	243
421 Traitements au personnel	275,458.80		275,500	262,784.85	
426 Allocations de ménage	7,200.—		8,400	8,400.—	
427 Allocations pour enfants	6,300.—		4,800	5,040.—	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	31,076.40		34,900	16,233.20	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	12,007.90		12,300	12,530.10	

Renseignements complémentaires

1975

17.50

18.60

19.60

19.—

14.65

11.05

17.55

10.—

11.—

4.90

11.80

17.40

17.05

11.60

6.40

10.—

0.—

4.10

5.70

6.75

6.75

9.—

7.40

0.85

5.80

3.05

—

0.70

0.30

0.—

5.—

3.60

0.—

6.15

5.60

3.60

—

4.85

2.—

3.—

3.20

2.10

24.11 Office cantonal des bourses d'études

- 243 Remboursement par la Caisse de pensions de cotisations d'un démissionnaire.
- 281 Il n'a pas été tenu compte, au moment de l'élaboration du budget, d'une correction en diminution des dépenses à la rubrique 341.
- 421 Changement de statut du directeur de l'office.
- 426 Mutations dans le personnel.
- 427 Idem.
- 431 Idem.

- 531 Diminution du nombre des séances. Les commissions spéciales n'examinant plus que les cas de recours.

24.12 Protection des biens culturels

- 281 Il n'a pas été tenu compte, au moment de l'élaboration du budget, d'une correction en diminution des dépenses à la rubrique 621.
- 437 Cotisations AVS du dessinateur-architecte préposé à l'élaboration des dossiers de sécurité. Voir la rubrique 621.
- 531 Surestimation du crédit.
- 621 Y compris travaux spéciaux de photogrammétrie. Château de Colombier sur Morges.

24.13 Château de Chillon

- 242 L'allocation de rattrapage de 1975 a été récupérée en 1976.
- 243 Remboursement par la Caisse de pensions de la cotisation sur l'allocation de ménage pour un employé divorcé.

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
24.20 Université	81,254,188.59		81,767,315 227,200	71,807,269.58
		21,437,300.04	14,526,200	18,069,379.95
121 Loyers		—	—	660.—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,453,857.11	1,430,000	1,465,135.75
242 Remboursement de rétributions du personnel		783,493.70	601,200	728,752.25
243 Remboursement de prestations sociales		59,885.—	3,000	73,157.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		15,362.10	12,000	15,736.30
279 Recettes générales diverses		198,542.15	120,000	58,653.90
281 Subventions fédérales		18,926,100.—	14,360,000	15,727,284.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	440,000.—		440,000	456,000.—
421 Traitements au personnel	8,013,331.25	16,153,328.95	8,125,100	7,260,396.45
422 Traitements au personnel occasionnel	8,175,397.70		8,205,700	7,836,261.10
425 Traitements des membres du corps enseignant	17,523,917.70		18,033,000	15,948,189.65
426 Allocations de ménage	483,867.65		471,710	467,001.45
427 Allocations pour enfants	501,399.90		452,550	418,137.94
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	916,324.50		919,710	536,620.40
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,225,298.70		2,011,750	1,075,942.80
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	23,074.80		36,100	22,830.50
435 Autres prestations sociales	6,000.—		17,500	11,000.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,628,327.90		1,671,580	1,440,134.90
441 Indemnités diverses	31,514.60		56,000	24,496.90
443 Vacances et débours	10,611.—		13,700	10,325.20
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	300.—		300	300.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	10,989.75		10,300	6,809.55
511 Fournitures, impressions, reliures	586,744.45		633,900	492,848.90
512 Frais d'insertions	14,585.90		25,000	11,304.15
513 Mobilier et machines de bureau	287,068.80		314,500	297,694.35
515 Livres, journaux, périodiques	1,100.15		5,350	5,599.65
521 Abonnements et taxes téléphoniques	210,249.—		180,000	190,711.95
522 Taxes postales	29,767.10		27,100	13,819.05
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	25,065.35		33,500	33,049.25
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	971.20		3,000	—
527 Frais généraux divers	222,273.45		234,900	169,097.83
531 Indemnités et frais des commissions	55,425.15		73,350	44,686.70
533 Consultations juridiques et expertises	1,871.—		3,600	1,076.—

1975

Renseignements complémentaires

69.58

24.20 Université

79.85

60.—

35.75

52.25

57.65

36.30

53.90

84.—

00.—

36.45

51.10

39.65

31.45

37.94

20.40

12.80

30.50

30.—

34.90

16.90

15.20

30.—

19.55

18.90

14.16

14.35

19.65

1.95

19.05

19.25

17.83

16.70

0.—

242	Indexation de la participation du Fonds national suisse de la recherche scientifique à des salaires et prise en charge temporaire d'un salaire d'un collaborateur par la Ville de Lausanne.		
243	Remboursement de cotisations de la Caisse de pensions ensuite de démissions.		
252	Remboursement des communications téléphoniques privées.		
279	1. Participation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne :	Comptes 1976	Budget 1976
	a) aux frais de transports des étudiants	25,339.25	—
	b) aux frais d'exploitation de la cantine de Dorigny	23,023.70	—
	c) aux frais d'exploitation du Service social	46,031.70	—
	d) aux frais d'exploitation du Service des sports	42,319.10	—
	e) à divers frais (eau, pompiers, nettoyages)	9,030.50	—
	2. Vente programmes des cours et photocopies	12,344.35	—
	3. Locations installations sportives	30,747.70	—
	4. Ristourne sur finances chauffage	8,682.—	—
	5. Divers	1,023.85	—
		198,542.15	120,000
281	Aide fédérale à l'Université		
	1. Subvention de base		
	Solde 1975 (20 %)	4,759,928.—	—
	Acompte 1976 (80 %)	13,565,900.—	—
	2. Subventions pour investissements		
	Achats d'appareils	386,825.—	—
	Loyers	213,507.—	—
		18,926,160.—	14,360,000
421	Postes nouveaux momentanément non repourvus.		
422	Traitements des assistants.		
425	Postes momentanément vacants faute de candidats.		
426	1. Pour le personnel administratif et technique	131,363.40	128,917
	2. Pour le corps enseignant	227,293.55	218,460
	3. Pour les assistants	125,210.70	126,333
		483,867.65	471,710
427	1. Pour le personnel administratif et technique	113,242.50	113,738
	2. Pour le corps enseignant	298,972.60	272,096
	3. Pour les assistants	89,184.80	66,716
		501,399.90	452,550
433	Participation de l'Etat aux rachats de différents membres du corps enseignant.		
434	Nouvelles polices d'assurance pour les assistants-médecins des instituts de base de la Faculté de médecine.		
435	Cadeaux pour cessation des fonctions reportés.		
437	1. Pour le personnel administratif et technique	397,148.20	406,200
	2. Pour le corps enseignant	820,143.65	855,705
	3. Pour les assistants	411,036.05	409,675
		1,628,327.90	1,671,580
441	Utilisation selon les besoins.		
511	Travaux de reliure non réalisés.		
512	Utilisation selon les besoins.		
513	Achats de mobilier reportés.		
515	Abonnements comptabilisés sous une autre rubrique budgétaire.		
521	Dépassement compensé partiellement par économies réalisées sous la rubrique 622.		
522	Frais difficiles à évaluer, ceux-ci étant auparavant compris dans la rubrique 622.		
524	Diminution des frais pour les véhicules à moteur de l'Etat.		
526	Pour la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	Crédit pour frais de repourvue de postes du corps enseignant partiellement utilisés.		
531	1. Frais pour exports aux examens	47,075.15	45,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	8,350.—	28,350
		55,425.15	73,350
533	Utilisation selon les besoins.		

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
612 Entretien des immeubles	777,478.15		655,000 148,223	527,093.05
613 Loyers	640,076.20		648,500	612,183.60
614 Entretien des bureaux et autres locaux	46,402.16		40,500	40,587.40
615 Eau, gaz, électricité	337,626.35		308,700 28,900	353,305.40
616 Chauffage	235,270.80		238,000	254,188.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	39,789.—		45,800	37,960.85
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	4,584,637.75		4,590,915 13,000	3,768,912.70
628 Assurances du mobilier	9,743.20		14,900	21,246.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	736,000.—		736,000	682,000.—
711 Dépenses pour l'enseignement	31,864,038.99		31,948,500	28,050,023.31
712 Dépenses pour l'hygiène publique	57,750.—		56,000	189,634.60
812 Subventions cantonales	500,000.—		500,000	500,000.—
24.30 Bibliothèque cantonale et universitaire	5,660,502.60		5,700,300 30,400	5,236,345.60
		50,989.46	59,400	59,340.77
242 Remboursement de rétributions du personnel		27,942.65	26,100	24,290.30
243 Remboursement de prestations sociales		3,722.10	—	53.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		19,324.71	14,300	14,996.82
421 Traitements au personnel	2,262,063.70		2,320,400	2,104,988.30
426 Allocations de ménage	30,944.—		32,000	31,640.40
427 Allocations pour enfants	28,147.50		27,100	23,996.35
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	287,695.80		246,300 30,400	139,776.90
435 Autres prestations sociales	—		1,000	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	106,991.30		109,900	93,800.30
443 Vacations et débours	7,945.90		9,000	7,701.—
511 Fournitures, impressions, relectures	290,147.85		290,000	230,157.26
512 Frais d'insertions	2,056.30		3,000	1,020.75
513 Mobilier et machines de bureau	186,267.85		186,000	204,617.65
521 Abonnements et taxes téléphoniques	18,422.20		19,600	16,142.20
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	3,436.80		3,500	1,915.60
527 Frais généraux divers	17,640.35		30,000	—
613 Loyers	57,427.50		60,000	55,046.60
614 Entretien des bureaux et autres locaux	4,244.65		4,000	4,299.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	25,000.—		25,000	21,000.—
628 Assurances du mobilier	133.40		500	242.50
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	321,937.50		323,000	290,000.—
812 Subventions cantonales	10,000.—		10,000	10,000.—

Renseignements complémentaires

1975

		Comptes 1976	Budget 1976
193.05	612	Prise en charge par l'École polytechnique fédérale de Lausanne des frais d'entretien de la zone sportive.	
83.60			
187.40			
105.40	615	1. Bâtiments universitaires de Dorigny 336,017.65 308,700	
		2. Ecole de pharmacie, rue Vuillermet 1,507.70 —	
88.—		337,525.35 308,700	
160.85	621	1. Bâtiments universitaires de Dorigny 12,584.— 13,000	
112.70		2. Locaux universitaires de la Cité 27,205.— 32,800	
		39,789.— 45,800	
146.—	622	Mesure d'économie en raison du dépassement du montant budgété pour les frais de téléphone Voir la rubrique 521.	
100.—	628	Rondaplaton d'une police d'assurance toujours à l'étude.	
123.31	711	1. Pour l'enseignement universitaire dans les établissements hospitaliers universitaires . . . 30,853,500.— 30,853,500	
134.60		2. Exploitation des maisons pour étudiants 371,257.49 378,500	
100.—		3. Exploitation des foyers-restaurants pour étudiants 366,888.10 431,500	
		4. Exploitation de la cantine de Dorigny 106,334.60 120,000	
		5. Frais de transports des étudiants 126,467.25 140,000	
		6. Transports divers 13,000.— —	
		7. Prix et concours 13,500.— 15,000	
		8. Divers et imprévus 13,061.55 10,000	
		31,864,038.99 31,948,500	
	712	Subside du Sport-Toto pour acquisitions de matériel comptabilisé sur 1977.	
145.60	24.30 Bibliothèque cantonale et universitaire		
148.77			
190.30			
53.65	243	Remboursement de cotisations de la Caisse de pensions ensuite de démissions.	
196.82	252	1. Remboursement des communications téléphoniques privées 657.10 —	
188.30		2. Produit des ventes de xérocopies 18,567.61 —	
140.40		19,224.71 14,300	
196.35	421	Mutations dans le personnel.	
178.90	426	Idem.	
	427	Idem.	
	431	Y compris part de l'Etat aux rachats d'années d'assurance de cinq employés.	
100.30	437	Mutations dans le personnel.	
101.—	443	Utilisation en fonction des besoins.	
57.26			
120.75	512	Idem.	
117.65			
42.20			
115.60			
	527	Part de l'Etat aux frais du congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires qui s'est tenu à Lausanne.	
146.60			
199.80			
100.—			
142.50			
100.—			
100.—			

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
24.40 Archives cantonales vaudoises	702,506.45		745,980	622,204.95
		211.50	100	167.10
252 Remboursement sur frais divers et taxes		211.50	100	167.10
421 Traitements au personnel	399,364.70		432,900	328,231.90
422 Traitements au personnel occasionnel	—		—	36,210.—
426 Allocations de ménage	6,706.—		7,200	5,904.—
427 Allocations pour enfants	7,817.—		7,000	5,925.45
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	49,305.—		52,380	23,241.85
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	19,955.90		23,100	17,353.65
443 Vacances et débours	3,898.50		3,100	2,899.70
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	600.30		3,100	856.35
511 Fournitures, impressions, reliures	9,385.05		9,900	9,066.20
513 Mobilier et machines de bureau	13,253.50		14,000	3,591.40
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,950.90		2,200	1,995.80
527 Frais généraux divers	369.60		1,200	528.65
613 Loyers	169,000.—		169,000	162,750.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	7,300.—		7,300	6,900.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	13,600.—		13,600	16,750.—
24.50 Musées cantonaux	2,198,827.10		2,252,500	2,025,995.40
		11,574.90	12,700	20,600.95
242 Remboursement de rétributions du personnel		9,000.—	9,000	9,000.—
243 Remboursement de prestations sociales		900.10	—	9,840.90
252 Remboursement sur frais divers et taxes		332.80	300	788.05
281 Subventions fédérales		1,082.—	2,000	972.—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	10,000.—		10,000	10,000.—
421 Traitements au personnel	1,467,546.60		1,508,100	1,144,124.20
422 Traitements au personnel occasionnel	—		—	224,000.88
426 Allocations de ménage	30,310.—		35,900	34,063.35
427 Allocations pour enfants	31,270.90		35,100	30,590.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	165,869.60		165,100	124,193.35
435 Autres prestations sociales	700.—		700	1,200.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	67,519.10		65,700	58,579.50
443 Vacances et débours	4,830.50		6,500	5,406.90
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	1,600.—		1,600	1,600.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	3,166.60		3,200	3,048.05
511 Fournitures, impressions, reliures	31,032.—		31,500	28,306.40
512 Frais d'insertions	1,461.80		2,200	2,201.—
513 Mobilier et machines de bureau	28,023.65		27,900	16,393.90
521 Abonnements et taxes téléphoniques	18,458.45		16,000	17,497.70
527 Frais généraux divers	13,612.—		1,000	—
			12,700	
612 Entretien des immeubles	5,000.—		5,000	40,000.—
613 Loyers	5,340.—		5,400	5,340.—

1975

Renseignements complémentaires

24.40 Archives cantonales vaudoises

34.95
57.18

37.10

31.90

10.—

34.—

25.45

11.85

13.65

19.70

16.35

16.20

11.40

15.80

18.65

10.—

10.—

10.—

15.60

24.50 Musées cantonaux

10.95

10.—

0.90

8.05

2.—

0.—

14.20

6.86

3.35

0.—

3.35

0.—

9.50

5.90

0.—

8.05

6.40

1.—

3.90

7.70

—

0.—

0.—

421 Réduction temporaire de personnel.

431 Idem.

437 Idem.

443 Plus de déplacements effectués par chemin de fer. Voir la rubrique 445.

445 Voir la rubrique 443.

527 Utilisation en fonction des besoins .

243 Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de suppression d'une allocation de ménage.

281 Pour le Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Voir la rubrique 811.

421 Mutations dans le personnel.

426 Idem.

427 Idem.

443 Variable selon le nombre des déplacements.

521 Crédit insuffisamment estimé.

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
614 Entretien des bureaux et autres locaux	4,842.65		6,000	4,327.35
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	12,800.—		12,800	12,750.—
628 Assurances du mobilier	25,834.80		21,000	17,714.30
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	263,066.45		264,200	235,719.75
811 Subventions fédérales	1,082.—		2,000	972.—
812 Subventions cantonales	5,360.—		5,400	5,360.—
24.70 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	866,242.90		911,200	782,908.10
			2,700	
		113,764.40	113,100	120,944.30
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		31,530.—	28,000	35,699.—
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	607.—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		38.40	100	57.30
281 Subventions fédérales		82,196.—	85,000	84,581.—
421 Traitements au personnel	152,366.50		154,000	135,847.80
425 Traitements des membres du corps enseignant	529,228.70		581,400	508,164.30
426 Allocations de ménage	9,529.60		9,600	9,481.60
427 Allocations pour enfants	8,040.80		8,000	4,600.20
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	26,339.—		18,700	7,950.40
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	45,897.80		2,700	19,129.10
435 Autres prestations sociales	1,200.—		1,900	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	32,522.85		35,000	29,122.80
443 Vacations et débours	1,433.60		1,500	1,723.90
511 Fournitures, impressions, reliures	8,085.85		9,200	8,336.15
512 Frais d'insertions	880.20		500	—
513 Mobilier et machines de bureau	923.90		1,500	1,692.90
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,139.30		1,200	867.90
531 Indemnités et frais des commissions	5,654.80		6,000	3,945.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	10,500.—		10,500	10,500.—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	27,000.—		27,500	38,015.25
711 Dépenses pour l'enseignement	3,000.—		3,800	3,630.—

614

628

811

281

421

421

421

43

43

51

51

Renseignements complémentaires

- 614 Utilisation selon les besoins.
- 628 Nouvelle police assurance vol pour le Musée cantonal des beaux-arts.
- 811 Pour le Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Voir la rubrique 281.

24.70 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué

- 281 Subvention adaptée aux comptes.

	Comptes 1976	Budget 1976
425 Poste de maître invité inoccupé et mutations dans le personnel enseignant.		
426 1. Personnel administratif	1,580.—	1,560
2. Personnel enseignant	7,969.60	8,040
	9,529.60	9,600
427 1. Personnel administratif	2,840.—	2,880
2. Personnel enseignant	5,200.80	5,720
	8,040.80	8,600
433 Y compris part de l'Etat au rachat d'années d'assurance d'un maître.		
437 1. Personnel administratif	7,626.45	7,650
2. Personnel enseignant	24,896.40	27,350
	32,522.85	35,000

- 511 Utilisation selon les besoins.
- 513 Idem.

2	Comptes 1976		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
24.80 Cultes	24,405,197.65		25,758,200 56,100	22,812,544.—
		15,557.25	12,800	25,868.55
121 Loyers		3,240.—	2,800	3,240.—
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	1,171.65
243 Remboursement de prestations sociales		596.65	—	11,010.85
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		9,720.60	10,000	10,445.95
421 Traitements au personnel	19,197,803.25		20,449,100	37,713.20
422 Traitements au personnel occasionnel	—		—	600.—
425 Traitements des membres du corps enseignant	—		—	18,470,069.30
426 Allocations de ménage	269,129.95		289,800	274,113.35
427 Allocations pour enfants	367,786.15		379,200	333,329.75
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,585,983.95		1,631,500	2,465.40
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	—		22,300	—
435 Autres prestations sociales	35,200.—		8,700	765,330.45
			23,800	42,262.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	589,474.10		594,800	533,562.40
441 Indemnités diverses	31,010.45		38,000	36,752.30
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	30,847.45		30,000	26,177.75
511 Fournitures, impressions, reliures	21,190.80		22,000	21,805.40
512 Frais d'insertions	480.70		1,000	288.80
513 Mobilier et machines de bureau	1,723.50		2,000	4,406.—
531 Indemnités et frais des commissions	177,285.35		195,000	184,095.90
613 Loyers	3,482.—		3,100	3,482.—
711 Dépenses pour l'enseignement	2,000,000.—		2,000,000	2,000,000.—
812 Subventions cantonales	94,000.—		94,000	76,000.—

121

243

244

421

426

427

431

437

44

53

Renseignements complémentaires

24.80 Cultes

121	Loyer de la cure du Brassus. Voir la rubrique 613.		
243	Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de suppression d'une allocation de ménage.		
244	Participation des paroisses aux frais de prédicateurs.	Comptes 1976	Budget 1976
421	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	12,388,420.55	13,125,708
	2. Curés des six paroisses officielles du district d'Echallens	265,701.70	263,492
	3. Traitements des curés versés conformément à la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique	6,503,760.—	7,000,000
	4. Organiste de la cathédrale et son remplaçant	39,921.—	39,900
		19,197,803.25	20,449,100
	Postes pastoraux vacants et surestimation du coût des traitements des curés selon la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique.		
426	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	267,929.95	—
	2. Organiste de la cathédrale	1,200.—	—
		269,129.95	269,800
427	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	364,906.15	—
	2. Organiste de la cathédrale	2,880.—	—
		367,786.15	379,200
431	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	1,580,746.95	—
	2. Organiste de la cathédrale	5,237.—	—
		1,585,983.95	1,631,500
437	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	575,923.10	585,600
	2. Curés des six paroisses officielles du district d'Echallens	11,555.—	7,200
	3. Organiste de la cathédrale et son remplaçant	1,996.—	2,000
		589,474.10	594,800
441	Utilisation selon les besoins.		
531	Variable selon le nombre des séances.		

2	Comptes 1976	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
21.10. Administration du département	808,235.20	6,571.80
20. Administration du secrétariat général	1,636,147.95	6,929.80
30. Conseil de la réforme et de la planification scolaires (CREPS)	322,610.40	75.—
31. Zone pilote de Rolle	584,254.45	—
32. Zone pilote de Vevey	2,472,930.40	2,094.30
40. Secrétariat des cours et examens	1,347,368.05	5,890.—
41. Centre de perfectionnement du personnel enseignant	714,696.05	7,915.30
50. Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire	1,167,698.25	18,976.50
60. Centre de recherches psychopédagogiques	386,726.35	14,660.50
70. Office cantonal d'orientation professionnelle	1,996,733.25	964,005.40
71. Conseiller d'orientation préuniversitaire	157,339.—	23,804.—
80. Office des fournitures et éditions scolaires	3,675,368.90	1,921,962.55
81. Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,045,866.95	417,964.95
90. Centre d'initiation au cinéma	497,984.—	98,303.25
22.10. Frais divers pour l'instruction	77,256,563.—	404,760.45
20. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire	1,368,772.70	550,000.—
30. Cours de formation pour le personnel enseignant	984,024.50	—
40. Enseignement ménager	1,015,896.75	449,073.—
50. Centrale de documentation scolaire	127,300.95	1,000.—
23.10. Recettes et dépenses générales	3,300,333.40	81,067.35
21. Gymnase de la Cité	6,000,157.25	86,895.40
22. Gymnase du Belvédère	3,279,756.05	70,595.30
23. Gymnase de Vevey	1,842,134.60	37,386.90
24. Gymnase de Montbenon	1,627,448.60	31,975.60
25. Gymnase de Chamblandes	1,540,645.30	33,104.20
31. Ecole normale, Lausanne	4,007,653.60	227,484.65
32. Classes de formation pédagogique	2,232,961.20	13,466.10
34. Ecole normale, Montreux	1,604,457.35	36,035.—
40. Ecole supérieure de commerce	3,805,789.10	1,001,957.60
50. Collèges secondaires communaux	54,135,839.80	5,818,394.95
60. Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois (CESSNOV)	4,844,053.55	283,030.30
24.10. Recettes et dépenses générales	3,317,651.75	—
11. Office cantonal des bourses d'études	8,288,716.90	2,330,743.25
12. Protection des biens culturels	113,436.65	11,330.50
13. Château de Chillon	335,603.10	281,510.—
20. Université	81,254,188.69	21,437,300.06
30. Bibliothèque cantonale et universitaire	3,660,502.60	50,989.48
40. Archives cantonales vaudoises	702,506.45	211.50
50. Musées cantonaux	2,198,827.10	11,374.90
70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	800,242.90	113,764.40
80. Cultes	24,405,397.65	13,657.25
Totaux	310,830,710.49	36,866,161.27
Excédent des dépenses sur les recettes		273,964,549.22
Sommes égales	310,830,710.49	310,830,710.49

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

103

	Budget 1976		Crédits supplémentaires		Comptes 1975	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1.80	811,700	3,000	—	—	2395163 804,473.25	10,845.10
9.80	1,764,220	—	—	—	1,590,690.10	2,300.—
5.—	487,280	—	—	—	322,540.40	—
—	611,600	—	—	—	470,899.65	—
4.30	2,829,060	—	—	—	2,218,228.20	—
0.—	1,400,800	4,800	—	—	1,689,549.65	6,910.—
5.30	1,274,660	3,000	—	—	—	—
6.50	1,138,870	—	4,500	—	995,706.75	15,896.70
0.50	381,725	20,000	—	—	323,711.80	15,786.—
5.40	2,026,800	770,000	1,500	—	1,729,893.15	784,557.45
4.—	161,310	24,500	7,190	—	142,469.85	22,549.—
2.55	3,880,400	1,728,400	13,100	—	3,426,912.70	1,879,880.60
4.95	1,017,620	321,600	—	—	927,143.05	417,475.40
3.25	487,530	15,250	—	—	338,126.80	26,832.40
0.45	78,000,900	392,500	—	—	69,625,267.60	461,503.60
0.—	950,000	650,000	—	—	896,744.15	550,000.—
—	1,217,550	—	504,600	—	814,179.85	—
3.—	930,300	420,000	—	—	999,020.50	427,366.—
0.—	128,100	1,000	—	—	95,006.15	2,000.—
7.35	3,663,000	77,800	31,049	—	17,343,995.20	153,394.30
5.40	6,534,200	110,200	—	—	6,362,835.10	81,342.25
5.30	3,541,300	74,000	1,170	—	3,003,205.20	61,063.10
5.90	1,940,900	35,000	—	—	1,595,693.25	34,226.50
5.50	1,485,600	26,600	4,100	—	1,100,510.—	24,549.50
4.20	1,604,700	30,600	900	—	467,733.—	10,250.—
4.55	4,020,800	224,200	—	—	3,790,863.95	209,343.05
5.10	2,194,300	—	15,800	—	1,978,346.30	—
5.—	1,714,000	36,000	—	—	1,489,789.10	34,277.—
7.60	3,892,000	1,000,100	—	—	3,645,141.80	1,066,709.80
4.95	53,930,600	7,315,000	101,500	—	28,062,406.70	92,121.90
3.30	4,118,600	287,300	59,000	—	3,256,414.—	198,545.50
—	3,240,910	—	164,689	—	3,196,284.70	—
3.25	8,308,400	3,265,800	—	—	7,421,007.50	2,330,408.80
3.50	117,600	10,600	—	—	115,935.70	10,788.75
3.—	335,900	276,500	—	—	304,988.15	280,943.60
3.08	81,767,315	16,526,200	227,200	—	71,807,269.58	18,069,379.85
3.48	3,700,300	39,400	30,400	—	3,236,345.60	39,340.77
1.50	745,980	100	—	—	2806502 622,204.95	167.10
1.90	2,232,300	11,300	12,700	—	2,023,993.60	20,600.95
1.40	911,200	113,100	9,700	—	792,908.10	120,944.30
7.25	26,738,200	12,800	56,100	—	22,812,544.—	25,868.35
1.27	315,298,330	33,832,650	1,245,199	—	271,850,979.08	27,468,165.42
3.22	—	281,485,680	—	1,245,199	—	244,382,813.66
3.48	315,298,330	315,298,330	1,245,199	1,245,199	271,850,979.08	271,850,979.08

Résumé du compte général

Départements	Comptes 1976	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires	103,696,472.45	97,704,833.11
Instruction publique et cultes	310,830,710.49	36,866,161.27
Intérieur et santé publique	254,628,763.86	151,005,800.46
Prévoyance sociale et assurances	288,559,566.71	68,873,377.81
Agriculture, industrie et commerce	113,220,376.86	58,969,823.89
Travaux publics	116,616,371.62	30,265,937.96
Finances	199,987,119.48	929,764,629.84
Totaux	1,386,439,381.47	1,373,450,664.33
Excédent des dépenses sur les recettes		12,988,817.14
Sommes égales	1,386,439,381.47	1,386,439,381.47

pour l'année 1976

Budget 1976		Crédits supplémentaires		Comptes 1975	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
103,504,890	93,620,530	584,662	—	95,908,380.33	93,750,782.57
315,298,330	33,832,650	1,245,199	—	271,850,979.08	27,468,165.42
263,367,390	142,072,870	2,156,795	340,000	238,292,632.77	142,521,320.75
282,744,190	60,369,000	8,693,007	7,988,741	278,932,216.05	60,168,783.45
112,977,200	65,867,700	2,724,500	1,727,500	104,856,275.56	62,802,248.17
112,983,435	25,141,916	4,928,785	2,290,054	104,044,622.96	28,536,357.35
196,498,154	951,379,980	1,864,920	93,000	193,891,618.94	882,054,509.28
1,387,373,589	1,362,284,646	22,197,868	12,439,295	1,287,776,725.69	1,287,302,166.99
	25,088,943		9,758,573		474,558.70
1,387,373,589	1,387,373,589	22,197,868	22,197,868	1,287,776,725.69	1,287,776,725.69

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	2,267,278.78
Prix Roland Troester (Gymnase classique)		1,567.61
Prix de géographie Ferdinand Virieux		1,109.68
Fondation Gay de Beau-Séjour (Gymnase classique)		2,066.39
Donation John-Francis Cole (Gymnase scientifique)		463.60
Fonds André Dufour (Gymnase scientifique)		20,840.65
Fonds Francis Isoz (Gymnase scientifique)		1,036.30
Prix de dessin technique Francis Isoz (Gymnase scientifique)		759.90
Fonds Prix Hélène Stalder (Gymnase du Belvédère)		2,651.30
Fonds Prix Yvette Steiner (Gymnase du Belvédère)		1,054.50
 Ecoles normales		
Compte d'attente « prêts d'honneur »		991,835.29
Fondation Lucien Jayet		111.60
Fonds du centenaire de l'Ecole Normale		22,605.10
Fonds Albert Fœtisch		4,449.54
Fonds Dr Paul Jomini		585.09
Fonds Jeanne Mange		409.19
Fonds Louis-Henri Pelet		1,140.57
Prix C.-C. Dénéreaz		2,235.66
Prix F.-M. Grand		1,153.28
Prix François Guex		2,198.93
Prix de gymnastique Ernest Hartmann		1,020.88
Prix Hermann Lang		9,916.35
Prix de mathématiques		999.09
Prix Ami Rosat		1,062.50
Prix des travaux manuels		1,044.06
Prix de volonté		891.07
 Ecole supérieure de commerce		
Prix Aimé Delay		2,900.50
Fonds des élèves		47,881.—
Fonds Maurice Galland		7,495.06
Fonds « Bourse Jules Loth »		16,647.66
Fonds des maîtres		20,245.10
Fonds Georges Pallard		4,520.44
Fonds Louis Polet		3,089.45
Fonds Jacob Stadler		30,679.80
Prix du Conseil de l'Ecole supérieure de commerce		987.05
Prix de gymnastique		1,240.75
Prix J.-S. Loth		833.38
Prix de mathématiques Oulevay S. A., Morges		1,449.25
Prix de comptabilité Walther Rapin		6,640.75
Prix d'italien Giovanni Stubbe		143.80
Prix Adolph Weitzel		2,407.32
	A reporter	3,513,554.11

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	3,513,554.11
Enseignement supérieur — divers		
Achèvement de l'aula du Palais de Rumine		4,429.48
Fonds pour l'entretien de la Porte de l'est, Avenches		958.53
Fonds Léa Rochat en faveur d'apprentis bourgeois de la commune de l'Abbaye		23,167.04
Fonds vaudois de donation en faveur des apprentis indigents		297,924.35
Caisse de secours pour musiciens d'orchestre sans travail		1,548.—
Fonds du musée de la Cathédrale de Lausanne		58,919.24
Université		
Fondation Georgine Claraz		233,091.10
Fondation Major Davet		32,569.64
Fondation Maurice Lugeon		22,956.15
Fondation Maurice et Ida Lugeon		24,372.82
Fondation Georges Paillard		29,598.27
Fondation Charles et Andrée Rabot		18,516.64
Fondation vaudoise pour la géologie		72,530.75
Fonds Agassiz		315,566.88
Fonds des anciens belletrien		12.15
Fonds des assurances et salle de lecture		371,362.53
Fonds de la bibliothèque de l'Ecole de chimie		18.81
Fonds de bienfaisance de la Policlinique universitaire		207,352.40
Fonds Brunner		34,003.16
Fonds Paul Chapuis-Secrétan		31,122.11
Fonds Dr Combe II		161,776.45
Fonds du Comité social de l'Université		47,344.88
Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires		1,778,760.74
Fonds Auguste Cottier en faveur de la chaire de dermatologie		4,157.57
Fonds des délégations de l'Ecole des hautes études commerciales		9,617.99
Fonds pasteur Deytard		225,663.10
Fonds Edouard Dind		108,375.50
Fonds du IV ^e centenaire de l'Université		235,068.80
Fonds des estampes du professeur Decker		575,076.15
Fonds de l'Ecole des sciences sociales		8,620.50
Fonds pour l'enseignement de l'anglais à l'Université		3,796.19
Fonds de l'installation sportive du centre universitaire de Dorigny		258,886.72
Fonds du jardin botanique		902.35
Fonds du microscope électronique		190,255.80
Fonds Joan Landry		190,049.80
Fonds J.-J. Mercier		469,978.60
Fonds Frédéric Nessler		16,813.36
Fonds Constant Ouvrière		13,847.70
Fonds de l'Institut pathologique		255,996.60
Fonds des sports de l'Université		372.60
Fonds Rodolphe Rolas		166,811.45
Fonds Renevier		16,000.12
A reporter		10,051,746.91

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	10,051,746.91
Fonds Dr Jacques Roux		67,877.32
Fonds Henri Sensine		201,653.65
Fonds Dr Kurt Siegfried		29,738.44
Fonds Christophe Socin		36,847.76
Fonds des bourses du Syndicat suisse de la chimie		1,416.—
Fonds des subsides pour l'impression des thèses		164,489.45
Fonds universitaire		1,726,564.43
Fonds Concours Vinet		40,417.07
Fonds Dr Albert Wander		25,524.34
Fonds Ernest Wilczek		64,627.78
Fonds Evelyne Wilczek-Huth		202,655.21
Prix du centenaire de la Caisse d'épargne et de crédit		29,428.31
Prix de l'Etat de Berne		103,236.44
Prix Bippert		118,802.62
Prix Henri-Edouard de Cerenville		33,637.75
Prix Dr Emile Duboux		18,664.22
Prix Dr Marc Dufour		50,020.83
Prix Follope		8,896.85
Prix Dr Ch.-Ph. Mercier		10,872.69
Prix Louis Pelet		8,867.54
Prix Dr Suzanne Picot-Roux		109,783.01
Prix Arnold Reymond, Fondation Charles-Eugène Guye		14,822.30
Prix Dr César Roux		173,064.28
Prix de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Société des Nations		6,227.37
Prix Whitehouse		21,027.48
Prix du centenaire de la Suisse Assurances		897.40

Bibliothèque cantonale et universitaire, musées, Ecole des beaux-arts et d'art appliqué

Fonds de la Bibliothèque cantonale et universitaire	276,776.93
Fonds des beaux-arts	31,887.90
Fonds Joséphine Chavannes (Musée des beaux-arts)	2,020.11
Fonds David (Musée des beaux-arts)	41,827.45
Fonds Doleyres (Musée d'Avenches)	144,424.05
Fondation Manganel	2,548.40
Fonds Ecole cantonale de dessin (beaux-arts et art appliqué)	17,961.83
Prix Charles Rambert	1,961.39

Cultes

Caisse des études pour le Saint-Ministère	155,844.13
Fondation Marika Ogiz	67,000.—
Fonds Prix Eugénie Basset	63,156.86
Fonds des orgues (Cathédrale)	7,707.26
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs	524,865.73

A reporter

14,047,689.30

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	14,647,689.39
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE		
Fondation Jules Gagnaux		488,016.70
Fonds de réserve-Assurance contre les pertes causées par la loque et l'acariose des abeilles		84,723.88
Fonds de réserve — Caisse d'assurance du bétail		2,262,761.86
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'aides hospitalières et d'aides hospitaliers		1,108.72
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers assistants		1,108.42
Fonds en faveur de l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux		4,550.10
Fonds de l'Office médico-pédagogique vaudois		713.60
Fonds de l'Institut de microbiologie		981.15
Compte d'attente — Dîme de l'alcool		294,942.80
Fondation B. Galli-Valerio		560,886.20
DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES		
Fonds des pupilles du tuteur général		29,407.75
Fonds des pupilles du tuteur général pour le secours aux personnes âgées		12,459.45
Fonds des pupilles du tuteur général — Fondation Lichtensteiger		4,721.55
Fonds d'amélioration du domaine de la Maison d'éducation de Vennes		4,523.35
Fonds apprentissages		138,061.70
Fonds des élèves, Maison d'éducation de Vennes		3,398.15
Fonds pour la protection de la jeunesse		2,893,419.15
Institution cantonale en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée		1,463,002.47
Orphelinat Chappuis		192,773.15
Orphelinat Desponds-Montagnon		279,539.75
Pouponnière Nestlé, Fondation Louis Dapples		700,000.—
Fonds des courses de l'Institut des sourds de Moudon		4,275.32
Fonds pour les sourds-muets		22,501.25
Fonds Jules-Fernand Gondoux		7,988.85
DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE		
Logement et travail		
Fonds cantonal du logement		3,189,920.99
Fonds de prévoyance contre le chômage		1,411,393.04
Forêts et faune		
Fonds de réserve des forêts cantonales		1,942,953.88
Fonds de conservation de la faune		236,392.01
Fonds professeur Wilczek		17,834.40
A reporter		30,902,077.03